

ERMONT



Handicap

Regards croisés P. 12



Projection **mardi 6 mars** à 19h

Contrat local de santé

Préserver l'offre de santé

Parce que l'accès aux soins doit être le même pour tous, la communauté d'agglomération Val-et-Forêt a signé, en partenariat avec l'ARS, un Contrat local de santé. **Page 6**

MJC

50 ans, 50 jours

La Maison des jeunes et de la culture (MJC), avec le soutien de la Municipalité, fête ses 50 ans sur 50 jours, du 23 mars au 12 mai. **Encart central**

Dossier

Logement

Afin de favoriser le droit à la propriété et de permettre au plus grand nombre d'avoir un logement, la Municipalité favorise les constructions de nouvelles habitations. **Page 14**

À Ermont Rue du 18 Juin

l'opportunité d'une nouvelle vie
en centre-ville !

À moins de 500m
de 2 gares



* Cat. Immobilier - Prix d'un appartement de 100m² (bâtiment basse consommation énergétique, BBC-effinergie®) auprès de l'agence immobilière Bouygues Immobilier 95120 Ermont - Illustration - Epsilon-3D. Document photo et illustration non contractuels. Greenpeace & Cie 3391 9845 9044 PCS Nantes - 02/2012



PLEIN CŒUR

- À proximité des commerces, des équipements scolaires et des transports
- Appartements du 2 au 5 pièces
- Balcons, terrasses ou jardins privatifs pour la plupart

ESPACE DE VENTE

18/20, rue du 18 Juin

95120 Ermont

Du jeudi au lundi de 14h à 19h.

Le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

bouygues-immobilier.com

0 810 152 114

PRIX D'UN APPEL LOCAL

**Bouygues
Immobilier**

Ensemble, imaginons votre bien-être

Retour en images

p. 4

Une ville en actions

Contrat local de santé : préserver l'offre de santé

p. 6

Actualités

Accueillir les futurs 6^e dans les meilleures conditions

p. 8

Cadre de vie

Sécurité : travaux à proximité des réseaux d'énergie

p. 10

Vie locale

Handicap : regards croisés

p. 11

Dossier

Favoriser le parcours résidentiel

p. 14

Sports et jeunesse

Forum été : être informé

p. 18

Culture

Les spectacles : scènes de partage
Création théâtrale : *Lisolo*, une histoire de rencontres
Cinéma

p. 20

p. 22

p. 23

Vie associative

p. 24

Pratique

p. 25

La tribune de l'opposition

p. 26

Les rendez-vous de mars

p. 28

Encart : Les 50 ans de la Maison des jeunes et de la culture

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Sandrine Khemici, Nathalie Morelle, Elsa Trinquesse, Xavier-Alexandre Reliant

Photographies : Julie Lucas - Couverture : Gabriel Calladine

Réalisation : Aire groupe Rouge Vif - 44 rue de Neuville - 95610 Éragny-sur-Oise
01 30 30 16 02

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Régie publicitaire : Eser SAS Tour Rosny 2, 112 avenue du Général de Gaulle, 93110 Rosny-sous-Bois - 06 83 14 45 60

Tirage : 15 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : mars 2012

ISSN : 0296-015X



Joint à ce magazine l'encart : Les 50 ans de la Maison des jeunes et de la culture.

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.



Le regard de notre société sur le handicap change. La France qui était jusqu'il y a peu, l'un des pays d'Europe les plus arriérés sur ce sujet, évolue. Un travail de sensibilisation de tous a été accompli ces dernières années, non seulement pour aborder le handicap sous toutes ses formes et ne pas le placer aux marges de la cité, mais surtout pour supprimer progressivement toutes les discriminations qui le frappent. Si notre commune accueille depuis de nombreuses années plusieurs institutions destinées aux jeunes handicapés, l'engagement de la ville pour cette nouvelle approche, plus citoyenne, a commencé dès 2007. Après l'instauration d'un Conseil Ville-Handicap en décembre 2007, puis la signature des Chartes Ville-Handicap et Musique-Handicap en 2009 qui définissent la feuille de route des services et des associations d'Ermont pour l'intégration des handicapés à leurs activités, un diagnostic complet de tous les équipements publics a permis de prendre la mesure du travail de mise aux normes, de la voirie aux bâtiments. Nous sommes encore loin du compte mais un programme systématique est en cours de réalisation, afin de rendre notre ville totalement accessible aux personnes victimes de handicap.

Si ces actions sont à l'image de ce que de nombreuses communes réalisent ou ont déjà réalisé, c'est dans le domaine culturel qu'Ermont veut apporter une contribution originale. C'est déjà le cas dans les domaines de la musique (Musique-Handicap) ou du théâtre. Le 6 mars, nous accueillons le directeur artistique du film *Intouchables*, en projetant les deux documentaires qu'il a tournés, le premier à l'IMPro Les Sources d'Ermont et le second en confrontant les personnes ayant inspiré *Intouchables* et les acteurs du film, c'est le regard du cinéma et donc de la société sur le handicap qui sera offert à notre réflexion.

Changer notre regard sur le handicap, c'est non seulement réaliser que le handicap est un phénomène multiforme auquel chacun d'entre nous est confronté à un moment de sa vie, mais c'est surtout comprendre que la société est composée d'êtres différents et que ce sont ces différences qu'il faut accepter parce qu'elles font notre richesse.

Hugues Portelli

Maire d'Ermont

Sénateur du Val-d'Oise

Soirée de présentation de l'Agenda

VENDREDI 20 JANVIER DERNIER, L'AGENDA 21 D'ERMONT A ÉTÉ PRÉSENTÉ AUX ERMONTOIS À L'ESPACE YVONNE-PRINTEMPS DU THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY, EN PRÉSENCE D'HUGUES PORTELLI, MAIRE D'ERMONT ET DE MME EUSTACHE-BRINIO, MAIRE DE SAINT-GRATIEN. LA SOIRÉE ÉTAIT ANIMÉE PAR DENIS CHEISSOUX, JOURNALISTE ET ANIMATEUR DE L'ÉMISSION CO₂ MON AMOUR SUR FRANCE INTER. UNE SOIRÉE QUI A RASSEMBLÉ PLUS DE 300 ERMONTOIS.



Les Ermontois sont venus nombreux pour cette présentation des actions de l'Agenda 21 d'Ermont.



Denis Cheissoux, journaliste sur France Inter, a ouvert la soirée en présentant les quatre engagements de l'Agenda 21 de la ville d'Ermont.



L'engagement n°2 : Faire d'Ermont un territoire plus solidaire et plus épanouissant, a été exposé par Madame Gorlin, Directrice Générale Adjointe des Services Chargée du Développement Social.



Madame Mary, Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative, aux côtés de Mme Klein-Souchal, Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable (à droite sur la photo), a présenté l'engagement n°1 : Faire d'Ermont un laboratoire de l'éducation au développement durable.



Faire d'Ermont un territoire plus responsable vis-à-vis des ressources naturelles, l'engagement n°3 de l'Agenda 21 d'Ermont, a été présenté par Monsieur Haquin, Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement.



Monsieur Tessier, responsable du Service Énergie et Environnement du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF), prend le micro pour parler du 4^e engagement : Faire d'Ermont un territoire plus économe en énergie.



À l'occasion de cette rencontre-débat, Monsieur le Maire, en présence de Mme Eustache-Brinio, Maire de Saint-Gratien, a présenté le Contrat local de santé, mesure prioritaire de l'engagement n°2.

a 21 d'Ermont



Retrouvez le plan d'action de l'Agenda 21 ainsi que les reportages sur les initiatives locales de développement durable sur le site de la ville : ville-ermont.fr.



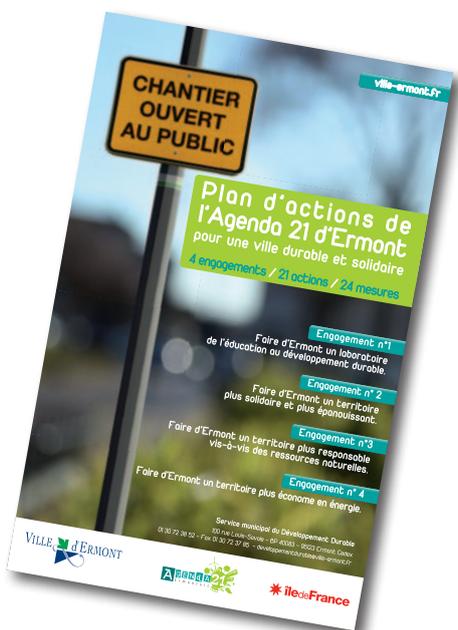
Madama Smaïli, Directrice Générale des Services de la ville d'Ermont, met en avant l'importance de l'exemplarité des services municipaux en matière de développement durable.



Les jeunes d'Unis-Cité étaient aussi au rendez-vous pour présenter leurs missions dans le cadre de leur service civique à Ermont.

► Conférence Alzheimer

Judi 2 février dernier, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay, s'est tenue la conférence sur le thème Maladies d'Alzheimer et apparentées : vivre, agir et interagir au quotidien, animée par Marianne Leroy, neuropsychologue, et Sophie Donadey, psychomotricienne de l'association Brain Up et animatrice des ateliers psychomoteurs destinés aux aidés. Une conférence qui, tout comme l'année dernière, a rencontré un grand succès auprès des Ermontois.



► Récompense du concours de crèches de Noël

Les six plus belles crèches de Noël, exposées en l'Église Saint-Flaive à la fin de l'année dernière, ont été récompensées vendredi 20 janvier en présence de Mme Pégurier-Lelièvre, Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle. Dans la catégorie collective, Pierre Amoura et le groupe de catéchisme CM2, les accueils de loisirs Eugène-Delacroix, Ernest-Renan et Ermont Balzac, ainsi que le Centre socio-culturel des Chênes ont été récompensés. Quant à Angie Spissert, elle a reçu le 1^{er} prix dans la catégorie individuelle. Ce concours confirme, une fois de plus, la créativité de nos jeunes Ermontois !



Au fil des jours

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées. Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.



Naissances

Décembre 2011

- Le 20 : Charlize Galopin Monchau ; Sacha Mirveaux ; Julian Urbano Coelho.
- Le 27 : Yunikah Goelot Akouala.
- Le 30 : Sheïma Bazzouz Saïd.
- Le 31 : Léa Chaballier.

Janvier 2012

- Le 5 : Lise Bernard.
- Le 12 : Yanis Allal.
- Le 14 : Eva Deprez.
- Le 23 : Léon Davoine.

Mariages

Janvier 2012

- Le 6 : Habib Essa et Manal Eltigani Musa.

Décès

Décembre 2011

- Le 31 : Georgette Lefevre, veuve Bigeard (90 ans).

Janvier 2012

- Le 15 : Mohammed Bourechak (79 ans).
- Le 31 : Lucienne Tardieu, veuve Croenne (86 ans).

* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

SANTÉ

Réseau bronchiolite

La bronchiolite aiguë est une affection virale respiratoire qui atteint les petites bronches (des nourrissons âgés de 1 mois à 2 ans). Dans la grande majorité des cas, le diagnostic médical et le traitement de la bronchiolite relèvent d'une prise en charge d'un médecin de ville. Seule une très petite proportion nécessite un recours hospitalier. Le plus souvent, c'est une maladie bénigne. Le réseau bronchiolite, ouvert jusqu'au week-end des 12 et 13 mars prochains, a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il propose aussi une alternative ambulatoire de qualité et de proximité suite à une prescription médicale.

Kinésithérapeutes : 0 820 820 603.

Consultations 7 j/7, de 9 h à 23 h.

Médecins : 0 820 800 880.

Week-ends et jours fériés dans leurs cabinets, de 9 h à 18 h, jusqu'au 13 mars.

www.reseau-bronchio.org

SOLIDARITÉ

115



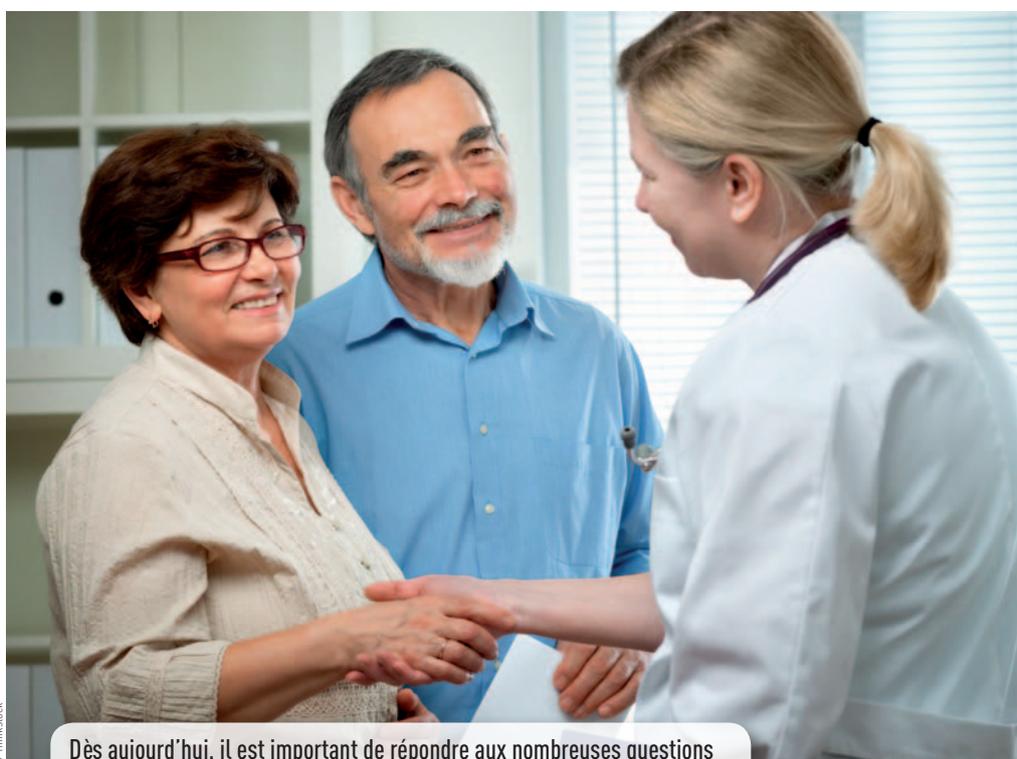
Chacun d'entre nous peut venir en aide aux personnes sans-abri. Les gestes que nous pouvons apporter sont encore plus importants en ces périodes hivernales. Le **115** est un numéro d'urgence gratuit, accessible à partir de n'importe quel poste ou cabine téléphonique même sans carte, 24 h/24, 365 j/an. Vous contactez ainsi les équipes du Samu social de la Croix-Rouge du Val-d'Oise ; décrivez sommairement la situation de cette personne, en précisant le lieu exact où elle se trouve.

115 ou Croix-Rouge du Val-d'Oise :
01 39 35 60 35

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Préserver l'offre de

PARCE QUE L'ACCÈS AUX SOINS DOIT ÊTRE LE MÊME POUR TOUS ET AFIN QUE LES CITOYENS BÉNÉFICIENT TOUJOURS D'UNE OFFRE DE SANTÉ DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL-ET-FORÊT A SIGNÉ, EN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS), UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EN JANVIER DERNIER.



Dès aujourd'hui, il est important de répondre aux nombreuses questions qui se posent sur l'accès et l'offre de santé pour la population ermontoise.

Si l'offre médicale est aujourd'hui convenable sur le territoire de la commune, dans les années à venir, un nombre important de médecins, notamment généralistes, partiront à la retraite et leur remplacement sera difficile. En agissant aujourd'hui avec la mise en place du Contrat local de santé, M. le Maire souhaite anticiper la prévisible désertification des médecins afin que les

Ermontois bénéficient toujours, à l'avenir, d'une offre de soins diversifiée et de qualité.

Maintenir une offre de santé de qualité

Avec une population âgée importante et un accroissement démographique positif mais relativement faible et centré, en majeure partie, sur les classes d'âge les plus âgées, Ermont et les villes avoisinantes

EXPRES S **Jeudi 22 mars à 20 h 45** aura lieu la prochaine réunion du conseil municipal, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. Le conseil municipal est ouvert au public. **L'association Ami Services** vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution à votre besoin (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence aura lieu jeudi 15 mars au Centre communal d'action sociale. **Le module « Déposez vos photos »** est un module participatif ouvert aux Ermontois. Déposez vos photos sur le site www.ville-ermont.fr, elles seront mises en ligne sous quelques jours. Seule condition : les photos doivent avoir un rapport avec Ermont.

santé



sont démographiquement marquées par le vieillissement de leur population. Par ailleurs, près de 2 550 personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules, soit 39,2 % de cette tranche d'âge sur l'agglomération ; notre commune présentant à ce sujet une proportion supérieure à la moyenne nationale. À eux seuls, les 75 ans et plus représentent 8 % de la population ermonnoise. Cette typologie de population nécessite une offre de santé adaptée qui tienne compte des souhaits des personnes et qui nécessite une bonne articulation entre les professionnels.

Afin de mieux connaître l'offre de soins sur la commune et les villes voisines, un diagnostic santé, mené par la communauté d'agglomération Val-et-Forêt, en vue de la mise en place du Contrat local de santé, a été réalisé en 2011.

Trois axes prioritaires

L'objectif de ce contrat est de permettre aux élus locaux de construire des stratégies afin de répondre à plusieurs problématiques essentielles de notre territoire :

- maintenir une offre de soins de proximité et accessible à tous en informant les professionnels sur les possibilités d'installation sur le territoire et en développant des mesures d'aide à l'installation des jeunes médecins (aide au logement, favoriser les stages et les remplacements en ambulatoire, favoriser la mise en réseau des professionnels) ;
- renforcer l'offre de prévention et de soins à destination des personnes vulnérables

en favorisant l'accessibilité des personnes aux structures dédiées à la santé mentale et à l'addictologie, en renforçant et en coordonnant les actions de promotion/prévention santé ;

- renforcer les mesures d'accompagnement médico-social des personnes en perte d'autonomie en améliorant la mise en réseau et la coordination des acteurs pour traiter les situations complexes.

Un partenariat avec l'Agence régionale de santé

Ouverte le 1^{er} avril 2010, l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France met en œuvre la politique régionale de santé, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de la région et de ses territoires. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace*.

*www.ars.iledefrance.sante.fr/L-ARS-Ile-de-France.81648.0.html.

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Santé et de la Petite Enfance : **Joëlle Dupuy** ■

Service municipal de la Prévention Santé

Marie bâtiment A
100 rue Louis-Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 07 – Fax 01 30 72 37 92
preventionsante@ville-ermont.fr

Signé en partenariat avec l'ARS, le Contrat local de santé doit répondre à plusieurs problématiques essentielles de notre territoire : maintenir une offre de soins de proximité et accessible à tous, renforcer l'offre de prévention et de soins à destination des personnes vulnérables et renforcer les mesures d'accompagnement médico-social des personnes en perte d'autonomie.

SCOLARITÉ Inscriptions

Si votre enfant est né en 2009, pensez à le préinscrire en mairie pour la rentrée scolaire de septembre 2012. Les inscriptions auront lieu du lundi 5 au vendredi 30 mars ; la Direction de l'Action Éducative restera ouverte pour accueillir les familles samedi 10 mars. Pour inscrire votre enfant, munissez-vous de votre livret de famille ou d'un acte de naissance, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité du responsable légal dont la présence est indispensable.

Direction de l'Action Éducative

Mairie bâtiment A
100 rue Louis-Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 32 - education@ville-ermont.fr

Ouverture exceptionnelle samedi 10 mars, de 9 h à 12 h.

Du lundi au mercredi :

9 h – 12 h et 14 h – 17 h 30

Vendredi : 9 h – 12 h et 14 h – 16 h 30

Rappel : la mairie est fermée au public le jeudi après-midi.

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative : **Florence Mary**

ANNIVERSAIRE

Les trente ans du marché Saint-Flaive

À l'occasion des trente ans du marché Saint-Flaive, l'association des commerçants et la société Lombard et Guérin Gestion, gestionnaire du marché, mettent un métier à l'honneur, chaque mois. En mars, découvrez le métier de boucher. Samedi 3 mars, une animatrice fera gagner de nombreux bons d'achats valables tout le mois sur les stands des boucheries affichant le visuel de l'opération.

Marché Saint-Flaive

Rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont
Les mercredi et samedi,
de 7 h 30 à 13 h 30



CONFÉRENCE SENIORS

Alimentation équilibrée

Nous savons aujourd'hui que nos habitudes alimentaires influent sur notre santé et notre bien-être. Avec l'âge, notre alimentation devient primordiale pour mieux vieillir. Pour aider les seniors à comprendre la nécessité d'avoir une alimentation équilibrée, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise une conférence santé **Comment garder une alimentation équilibrée tout au long de la vie ?** Le docteur Besse, gériatologue, fera le point sur cette question.

Entrée libre.

Vendredi 9 mars, de 10 h 30 à 12 h,
salle polyvalente de l'Espace Jeunesse,
37 bis rue Maurice-Berteaux

ALZHEIMER

Ateliers pour les aidants et ateliers psychomot'

La maladie d'Alzheimer nécessite une large prise en charge et surtout la prise en compte des difficultés que peuvent connaître les proches. C'est dans cette optique que la Municipalité, le Centre communal d'action sociale et ses partenaires proposent les ateliers d'aide aux aidants et les ateliers psychomot'. Pendant les ateliers, l'aidant se voit proposer un temps de relaxation et d'informations et l'aidé bénéficie d'un atelier psychomot', atelier de stimulation cognitive et motrice, animé par une psychomotricienne de l'association Brain Up. Venez à deux !

Ateliers Aide aux aidants et psychomot'

Inscription obligatoire
Jeudi 1^{er} mars à 15 h et à 17 h
EHPAD Les Primevères - 110 rue du Professeur Calmette - 95120 Ermont
Les prochains ateliers : jeudis 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre.

Centre communal d'action sociale
Mairie bâtiment A
100 rue Louis-Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50 - ccas@ville-ermont.fr
www.lmneuropsych.com - www.brainup.fr

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Action financée par l'Agence régionale de santé (ARS).

ÉDUCATION

Accueillir les futurs 6^e dans les **meilleures**



Le jour de la rentrée scolaire des 6^e, les parrains-marraines accueillent les nouveaux élèves et rassurent certains parents inquiets avant d'assister les professeurs principaux pendant toute cette première journée.

DEPUIS LA RENTRÉE 2009-2010, 24 COLLÉGIENS VOLONTAIRES DU COLLÈGE JULES-FERRY PARRAINENT LES ÉLÈVES ENTRANT EN 6^e. TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, CES PARRAINS-MARRAINES ASSISTENT À LA FOIS L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET LES ÉLÈVES.

Se sentir bien au collège constitue un axe prioritaire de la vie scolaire au collège Jules-Ferry. Delphine Brunel, Conseillère principale d'éducation (CPE) depuis plus de dix ans dans cet établissement, a pour objectif de permettre à chacun de ses élèves de grandir dans les meilleures conditions. C'est pour cette raison qu'elle a instauré un parrainage des élèves entrant en 6^e. Après avoir demandé à ses élèves de 5^e si certains étaient volontaires pour participer à cette action et obtenu 24 candidatures,

elle a mis en place un accueil des élèves de 6^e dès la rentrée suivante ; étant donné le succès rencontré la première année, la CPE a décidé de renouveler l'expérience l'année suivante, avec le même groupe d'élèves.

Une participation pendant toute l'année

Ce système de parrainage se révèle principalement lors de trois temps majeurs de l'année.

E X P R E S S **S** **Une version Smartphone** du site internet de la ville vous permet d'accéder à l'ensemble du programme culturel, aux dernières news, au plan de la commune ou encore aux numéros des services municipaux : www.ville-ermont.fr
 Les écoles de la Chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise organisent leurs **jours portes ouvertes** jusqu'au 24 mars. L'occasion de découvrir les écoles et de rencontrer des équipes pédagogiques. www.ecoles.versailles.cci.fr
 Ermont est actuellement la deuxième ville de France à posséder son espace sur le site des écohabitants : www.lesecohabitants.fr. Venez y partager vos expertises et astuces sur les économies d'énergie dans les logements.

conditions

- En mai, les élèves de CM2 viennent visiter leur futur établissement scolaire. Les écoliers sont accueillis et encadrés par les parrains-marraines qui leur font découvrir l'établissement, son fonctionnement ainsi que le Centre de documentation et d'information (CDI). Après cette demi-journée de visite, les groupes se retrouvent à la cantine, moment apprécié des élèves.
- Au mois de juin, le collège Jules-Ferry ouvre ses portes. À cette occasion, les parrains-marraines se chargent également de l'accueil des visiteurs.
- Lors de la rentrée scolaire, les parrains-marraines ont un rôle essentiel. Ils font leur rentrée une journée avant les professeurs afin d'organiser au mieux cette journée. Le jour J, munis d'un planning préparé par la CPE, ces collégiens ont pour mission d'accueillir les nouveaux élèves de 6^e, de les diriger vers leurs salles de classe, pendant que d'autres se chargent de rassurer certains parents inquiets. Une fois passée cette phase d'accueil, les parrains-marraines sont répartis en binômes dans chacune des classes de 6^e afin d'assister le professeur principal.

Enfin, lorsque leur emploi du temps le leur permet, ils participent également à l'aide aux devoirs.

Un bilan très concluant

Mme Brunel, Conseillère principale d'éducation (CPE) du collège Jules-Ferry, nous présente un premier bilan de ce projet.

« Ma première fierté a été à l'occasion de la rentrée 2010-2011, lorsque pour la première fois, je demandais à mes 24 parrains-marraines de se présenter au collège une journée avant tout le monde. Lorsque je les ai vus arriver, au complet, je les ai félicités pour leur sérieux. Ils représentent de véritables assistants ; je leur fais entièrement confiance. Ils ne ratent aucune réunion et s'investissent pleinement dans leur rôle. Certains élèves étaient timides, cela leur a

permis de s'ouvrir aux autres, de prendre plus facilement la parole. Les professeurs sont également très satisfaits de la participation de ces parrains-marraines ; j'ai obtenu un écho très positif de leur part. En ce qui concerne les écoliers, ils sont moins impressionnés face à un élève de 5^e plutôt que face à la CPE du collège ; la découverte de leur futur établissement en compagnie de collégiens leur permet de dédramatiser. Je souhaite avant tout remercier mes élèves car, sans eux, une telle aventure n'aurait jamais pu être possible. »

Pour la rentrée prochaine, le groupe des parrains-marraines rentrera en seconde. C'est pourquoi, Mme Brunel a lancé les candidatures pour recruter les futurs collégiens volontaires. En mai prochain, à l'occasion de la journée de visite des CM2, anciens et nouveaux parrains-marraines accueilleront ensemble les écoliers.

Le groupe de parrains-marraines

Justine Roch, Charlotte Leborgne, Romain Hoff, Morgan Boutet, Chloé Gindrat, Wendy Benoliel, Léa Béranger, Florian Woisselin, Léa Béranger, Ysaline Gore, Laure Betourne, Clément Bur, Margaux Mellenne, Eva Andriolli, Manon Tabareau, Marine Bachelard, Aurélia Poidevin, Marivicitir Hang, Camille Maerten, Clémence Picard, Pierre Nuffer, Marie Hoff, Floriane Rota, Saladin Sabbagh.

Collège Jules-Ferry

15 bis rue Maurice-Berteaux
95120 Ermont
01 34 15 89 14

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports :

Jacques Cazalet ■

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse :
Brigitte Oehler ■

GESTE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Une seconde vie pour vos téléphones portables

En partenariat avec la Municipalité et les Ateliers du bocage (Groupe Emmaüs), l'association de commerçants Ermont Centre-ville a mis en place les Ecobox qui permettent de récupérer vos vieux téléphones portables chez les commerçants de la commune participant à l'opération. Ce geste simple permet de réinsérer des personnes exclues du monde de l'emploi, de vendre à prix modique des produits à des familles à faibles revenus et de participer au réemploi, au recyclage ainsi qu'à la réduction du volume des déchets. Suivez le mouvement.



Ermont Centre-Ville

8 rue de Stalingrad – 95120 Ermont
09 63 44 68 58
www.ermont-centreville.com

Les Ateliers du bocage

La Boujalière – BP 10462
79144 Cerizay Cedex
05 49 81 09 72
ateliers.du.bocage@wanadoo.fr
www.ateliers-du-bocage.com

Lieux

Les commerçants participants

- Aux cépages d'Ermont – 5 rue de la République
- Azur baies – 12 rue de Stalingrad
- Banque populaire Cernay – 56 rue de Stalingrad
- Cernay télé ménager – 41 rue de Stalingrad
- Bijouterie Ducoulombier – 8 bis rue de Stalingrad
- Garage de la Mairie – 255 rue Louis-Savoie
- Neovision – 18/20 rue de Stalingrad
- Optique Alain Afflelou – 59 rue de Stalingrad
- Pharmacie Destombes – 35 rue de Stalingrad
- VVS – 6 rue de Stalingrad
- Claro – rue de Stalingrad
- Banque populaire – 33 rue de la Halte

Mairie

Des Ecobox sont également disponibles en mairie.

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : Catherine Klein-Souchat ■
Conseiller municipal délégué Chargé du Commerce : Michel Auger ■

Au collège Jules-Ferry, 24 élèves accueillent, informent, renseignent et conseillent parents et élèves qui intégreront prochainement l'établissement.



SÉCURITÉ

Travaux à proximité des réseaux d'énergie

SI VOUS EFFECTUEZ DES TRAVAUX DANS VOTRE JARDIN, VOUS CREUSEZ PEUT-ÊTRE À CÔTÉ D'UNE CANALISATION DE GAZ. EN FRANCE, LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL COUVRE 188 637 KM ET DESSERT 11,1 MILLIONS DE POINTS DE LIVRAISON. 9 265 COMMUNES (77 % DE LA POPULATION) SONT RACCORDÉES AU RÉSEAU. DANS LE VAL-D'OISE, LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL COUVRE 2 950 KM ET DESSERT 252 000 CLIENTS.



Avant d'effectuer des travaux dans votre jardin et pour éviter tout incident, vérifiez l'emplacement des canalisations de gaz. GrDF a édité à cet effet, une plaquette d'information disponible sur leur site : www.grdf.fr.

Dans le Val-d'Oise, un incident sur cinq sur les canalisations de gaz est causé par des travaux effectués par des particuliers. Ces incidents (arrachages de conduites de gaz par des engins de chantiers, endommagements...) surviennent souvent lors de travaux réalisés à proximité des réseaux de distribution d'énergie. Ils se traduisent par des coupures pour les clients, des risques de sécurité et la mobilisation des équipes de Gaz réseau Distribution France (GrDF), des pompiers et des services de l'État. Chaque jour, cette société consacre 1 million d'euros à la sécurité de ses installations.

Le réseau de votre jardin

Vous avez un projet dans votre jardin comme l'installation du tout-à-l'égout, la plantation d'un arbre, la création d'une descente de garage ou encore la réalisation d'une clôture ou d'une tranchée... Il faut savoir que pour tous ces différents types de travaux, vous devez faire une Déclaration d'intention de commencement de travaux* (DICT). Pour cela, deux solutions s'offrent à vous : rendez-vous sur les sites www.dictservices.fr ou www.protys.fr ou bien renseignez-vous auprès de la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme. Complétez ensuite l'imprimé et renvoyez-le aux organismes concernés (GrDF...).

Comment repérer le passage de sa canalisation de gaz

Avant d'effectuer des travaux, vous devez déterminer une zone de sécurité : vous devez repérer où passe votre canalisation de gaz et déterminer s'il existe une servitude de passage sur votre terrain (présence d'un réseau desservant une autre installation). À noter que GrDF possède des plans du réseau public (dans votre rue, jusqu'à votre coffret), mais pas les plans de la partie d'installation située dans votre jardin.

Si vos travaux se situent dans cette zone de sécurité, peut-être faudra-t-il envisager de modifier vos projets ou de faire déplacer cette canalisation. Si votre coffret ou votre branchement vous gêne, contactez l'AGNRC : N° Cristal 09 69 36 35 34 (appel non surtaxé).

GrDF en quelques mots

Créé le 31 décembre 2007, GrDF regroupe l'ensemble des activités de distribution de gaz naturel en France et assure quatre missions principales :

- acheminer le gaz naturel pour le compte de tous les fournisseurs jusqu'aux clients ;
- développer le réseau de gaz naturel de façon rentable afin de permettre l'accès au gaz naturel au plus grand nombre ;

- assurer la gestion déléguée du service public de distribution du gaz naturel sur la base des contrats de concession conclus avec les collectivités ;
- garantir la qualité, la sûreté et la performance économique de réseau de distribution.

*Art. 50 de la loi n°2006-1537 du 7 décembre 2006 : « Le fait de procéder à des travaux à proximité d'un ouvrage de transport ou de distribution de gaz régulièrement identifié dans les cartes mentionnées à l'article 22-1 sans avoir adressé au préalable à l'exploitant de l'ouvrage concerné le dossier de déclaration d'intention de commencement de travaux constitue un délit au sens de l'article 121-3 du code pénal et est puni d'une amende de 25 000 €... »

Quelques conseils

En cas d'accident

- Interdire l'accès pour empêcher un autre accident.
- Ne pas toucher aux personnes blessées.
- Alerter les pompiers (18) et le SAMU (15) si nécessaire.

En cas d'odeur ou d'échappement de gaz

- Éloignez-vous le plus rapidement possible du lieu de l'incident.
- Téléphonnez à distance pour éviter toute étincelle pouvant déclencher une explosion.
- Urgence Sécurité Gaz : N° Vert 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme
Marie bâtiment B
100 rue Louis-Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 53 - Fax 01 30 72 37 84
urbanisme@ville-ermont.fr – www.ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme : Lionel Georgin

www.grdf.fr

Dans le Val-d'Oise, un incident sur cinq sur les canalisations de gaz naturel est causé par des travaux effectués par des particuliers.

ÉVÈNEMENT

Handicap : regards croisés

S'INVESTIR POUR FACILITER ET AMÉLIORER LA VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, AU-DELÀ DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES, EST L'UN DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE. AVEC LA CRÉATION DU CONSEIL VILLE-HANDICAP, EN DÉCEMBRE 2007, ET LA SIGNATURE DE LA CHARTE VILLE-HANDICAP, LE 9 MARS 2009 ET LA CHARTE MUSIQUE ET HANDICAP, LE 7 DÉCEMBRE DE LA MÊME ANNÉE, LA MUNICIPALITÉ AGIT QUOTIDIENNEMENT EN FAVEUR DE CETTE CAUSE. POUR CONTINUER DE NOURRIR LE DIALOGUE DÉJÀ INSTAURÉ ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTÉ, PARENTS, RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS ET GRAND PUBLIC, LA MUNICIPALITÉ A DÉVELOPPÉ DES ACTIONS AUTOUR DE L'IMPRO (INSTITUT MÉDICO-PROFESSIONNEL) LES SOURCES D'ERMONT. CET ÉTABLISSEMENT ACCUEILLE DE JEUNES HANDICAPÉS MENTAUX ÂGÉS DE 14 À 20 ANS.

Parce que le handicap doit être l'affaire de tous, la Municipalité développe des actions de sensibilisation autour de cette question. La première action menée est un coup de projecteur sur les jeunes accueillis à l'IMPro d'Ermont. Une soirée projection-débat intitulée *Handicap : regards croisés*, est organisée mardi 6 mars dès 19 h, au Théâtre Pierre-Fresnay.

Mardi 6 mars : une soirée pour réagir

Ouverte à tous, cette soirée sera l'occasion de découvrir deux documentaires de Mathieu Vadepied, directeur artistique du film *Intouchables*. Après la diffusion de *Folles humanités*, un débat permettra à chacun de réagir en direct. Puis, un cocktail dînatoire sera offert juste avant la projection du deuxième documentaire, *Portraits d'Intouchables*.

Folles Humanités*

Ce documentaire de 58 minutes, écrit et réalisé par Mathieu Vadepied, a été tourné en 2007 à l'IMPro Les Sources d'Ermont. Cet institut accueille des adolescents âgés de 14 à 20 ans. Fanny, Maxime, Jennifer, Samuel, Diego, Cindy sont handicapés mentaux. L'amitié, l'amour, la sexualité, la musique, le conflit avec leurs parents, le rapport à l'autorité, les projections dans l'avenir se posent à eux comme pour n'importe quel adolescent, avec la charge du handicap. Pour eux, leur réalité est normale. Aussi normale que celle des adultes qui les encadrent et essaient de les aider à s'imaginer en dehors d'un handicap

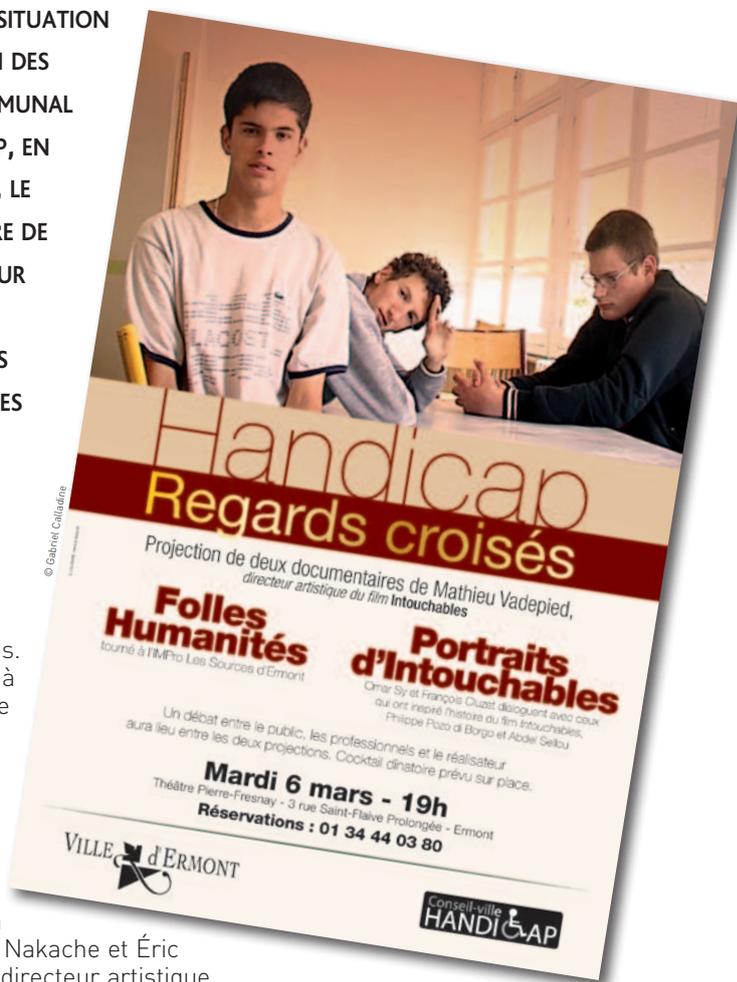
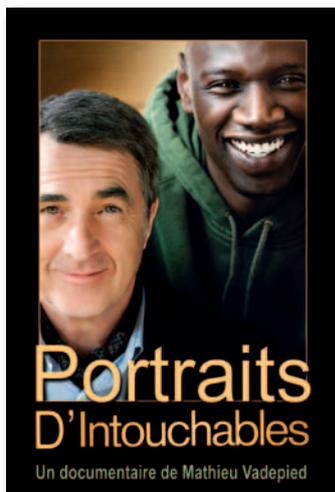
qui ne les définit pas. Comment échapper à ça, et s'inventer une vie ?

*Production Les Films Sauvages

Portraits d'Intouchables*

Mathieu Vadepied a travaillé sur le film *Intouchables* d'Olivier Nakache et Éric Toledano en tant que directeur artistique. Après avoir rencontré Philippe Pozzo di Borgo (l'une des personnes dont est inspiré le film *Intouchables*), il a eu l'envie de réaliser un documentaire sur les deux duos du film : d'un côté Abdel Yasmin Sellou et Philippe Pozzo di Borgo et, de l'autre, Omar Sy et François Cluzet.

*Production Quad



Un cocktail dînatoire sera offert à l'issue du débat.

Le débat

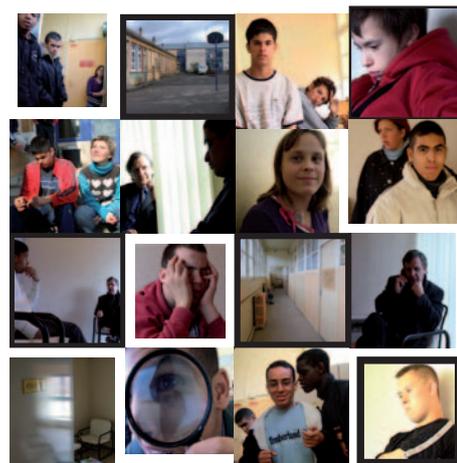
À l'issue de la projection du premier documentaire, *Folles humanités*, un débat sera organisé autour des multiples questions posées par ce film. Mathieu Vadepied pourra répondre aux questions de chacun. Il sera accompagné de Michel Jollivet, psychiatre de l'IMPro Les Sources et Hugues Portelli, Sénateur-Maire d'Ermont. Vincent Lochmann, rédacteur en chef de Vivre FM, animera ce débat.

Soirée projection-débat Handicap : regards croisés

Mardi 6 mars à 19 h
Théâtre Pierre-Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Entrée gratuite sur réservation : 01 34 44 03 80

MATHIEU VADEPIED A RÉPONDU À NOS QUESTIONS ET NOUS EXPLIQUE SA DÉMARCHÉ À TRAVERS SES DEUX FILMS.



Quel est votre parcours ?

J'ai débuté ma carrière comme assistant photographe. J'ai travaillé dans des studios de photos et eu la chance de croiser la route de Raymond Depardon. Mon attirance pour la réalisation vient de là.

J'ai ensuite travaillé comme assistant opérateur (assistant du directeur de la photographie) sur plusieurs films et notamment travaillé avec Maurice Pialat sur le film *Van Gogh* et Leos Carax sur *Les amants du Pont-Neuf*. Ma période d'apprentissage a ensuite débuté avec la réalisation de clips vidéo pour le groupe FFF, par exemple. En même temps, j'écrivais et réalisais mes premiers documentaires.

J'ai continué ma carrière en tant que directeur de la photographie en travaillant avec Xavier Durringer (*J'irai au paradis car l'enfer est ici*), Jacques Audiard avec le film *Sur mes lèvres* (pour lequel j'ai été nommé aux Césars, en 2001).

Et puis, j'ai arrêté cette activité pendant dix ans. Je me suis consacré à l'écriture de courts métrages, de fiction et de documentaires. Je gagnais ma vie grâce aux films publicitaires.

Pourquoi un film à l'IMPro Les Sources ?

En 2007, une amie m'a demandé de l'aide pour un atelier qu'elle animait à l'IMPro Les Sources d'Ermont. Il s'agissait d'un atelier dans lequel elle initiait les jeunes au journalisme. Les jeunes de l'IMPro devaient faire une interview d'un sportif et réaliser un reportage. Elle ne connaissait rien aux caméras et j'ai accepté de l'aider. J'ai passé deux jours avec eux. Ces jeunes m'ont touché et ces journées ont soulevé chez moi une multitude de questions. Et puis, le hasard faisant très bien les choses, je me suis aperçu que je connaissais le psychiatre de l'établissement, le Dr Jollivet. Petit à petit, l'idée du film est née. Après avoir eu l'assentiment de l'équipe, je suis venu dans l'établissement régulièrement. Je suis d'abord venu sans caméra pour m'habituer aux lieux et pour que les jeunes s'habituent aussi à moi.

Comment s'est passé le tournage ?

Pour ce documentaire, j'ai tout fait à l'envers. Traditionnellement, quand on réalise un film, on écrit d'abord le scénario et les thématiques abordées ; ensuite, on

cherche les financements et seulement après, on filme. Pour ce film, j'avais besoin de spontanéité ; j'ai donc écrit au fil des jours de tournage. Celui-ci s'est déroulé sur deux périodes de deux mois, avec six mois d'intervalle. J'ai souhaité tout faire seul car je ne voulais pas arriver avec toute une équipe et investir les lieux. Je suis arrivé avec ma caméra en évitant le plus possible de perturber le quotidien de l'IMPro. C'est un peu la même démarche que dans la photographie. Il était également primordial pour moi d'avoir un regard neutre, sans préjugés. Le Dr Jollivet m'a dit un jour une phrase qui m'a marqué. Il m'expliquait que, dans son métier, il essayait de s'inscrire dans le regard de l'autre. Et bien, pour ce film, j'ai essayé de faire la même chose. Ensuite, la période de recherche de financement a été la plus difficile. Le projet a même failli être abandonné ! Heureusement, les productions des Films sauvages m'ont financé.

Pourquoi un film sur le handicap ?

Cela fait partie de mes préoccupations personnelles. Le handicap chez les ados me touche particulièrement ; cette période de la vie est délicate pour tout le monde. Et puis, j'accorde beaucoup d'importance aux questions du regard de l'autre, de la marginalité et des discriminations. Aujourd'hui, nous sommes dans un monde où seule la performance compte. J'avais envie de dénoncer ce constat. Je voulais montrer la part de poésie de chacun de ces jeunes.

Et pourquoi le titre *Folles humanités* ?

Il a de multiples interprétations. Le mot folie évoque la fantaisie, l'inventivité. Et puis, humanités au pluriel, tout simplement parce que l'humanité est multiple et c'est tant mieux comme ça !

Et l'aventure *Intouchables* ?

En 2008, j'ai rencontré les personnes de la production d'*Intouchables*, les réalisateurs et, surtout, Philippe Pozzo di Borgo et Abdel Sellou. Ça a été un coup de cœur, une rencontre marquante. Assez rapidement, j'ai eu cette idée de

« - Est-ce que tu te sens handicapée, toi, Fanny ? »

« - Non. Mais c'est le regard des autres... » - Dialogue extrait du documentaire *Folles humanités* de Mathieu Vadepied.

Agissons ensemble pour changer notre regard sur le handicap !

Rendez-vous mardi 6 mars à 19 h au Théâtre Pierre-Fresnay.



documentaire. J'avais envie de croiser les regards des quatre protagonistes (Philippe Pozzo di Borgo, Abdel Sellou, François Cluzet et Omar Sy) sans qu'ils ne se rencontrent. Je voulais montrer comment les deux acteurs s'inspiraient de la réalité et comment l'histoire vraie résonnait en eux.

Mathieu Vadepied

Mathieu Vadepied a d'abord été assistant opérateur auprès notamment d'Emmanuel Machuel et de Thierry Arbogast. Il est ensuite directeur de la photographie sur les films de Xavier Durringer (*J'irai au paradis car l'enfer est ici*), de Jacques Audiard (*Sur mes lèvres*), Lola Doillon (*Contre toi*) et, dernièrement, directeur artistique et chef opérateur du duo Nakache/Toledano pour *Intouchables*. En 2002 et 2004, il réalise deux courts métrages : *Le Souffle* (Grand prix des festivals de Château-Arnoux, Paris-court 18, Montecatini, diffusé sur France 3 et la chaîne Ciné cinémas) et *Mille soleils* (présenté à la Semaine de la Critique à Cannes, Grand prix à Vendôme et diffusé sur France 2). *Folles humanités* est son 4^e documentaire, après *Jospin s'éclaire* (coréalisé avec François Ozon), *L'histoire de Bruno* et *Impressions Yona Friedman*, portrait d'un architecte-philosophe.

PARTENARIAT

Théâtre et chants pour tous

Depuis de nombreuses années, via le dispositif Passerelles, l'Institut médico-professionnel (IMPro) Les Sources d'Ermont et le Centre socio-culturel des Chênes mettent en place un partenariat. De nombreuses actions sont mises en place autour du cirque, du théâtre et de la musique.

Né en 2006, le partenariat entre l'Institut médico-professionnel (IMPro) Les Sources d'Ermont et le Centre socio-culturel des Chênes se concrétise principalement à travers le Projet de développement culturel (PDC). C'est dans ce cadre que quelques jeunes de l'institution ont notamment participé, en mars 2010, au spectacle *Music-hall de la vie*, réalisé avec la compagnie Les Fous à réactions [associés] et qu'ils participent régulièrement à l'atelier Musique.

Des progrès au jour le jour

François, intervenant au Centre socio-culturel des Chênes, anime cet atelier depuis 2010 avec des jeunes de l'IMPro. Il a commencé par s'appuyer sur des jeux musicaux, des chansons d'auteurs connus, tels que Claude Nougaro, Maxime Le Forestier... Par la suite, il a proposé aux participants d'apprendre ses chansons et de les théâtraliser. Enfin, ces jeunes ont rédigé et composé leurs propres chansons, à l'exemple de Dimitri et Bilal, jeunes participant âgé de 19 ans et qui nous précisent : « *Le texte parlait d'amour, je m'adressais à ma copine* ». François, l'intervenant, a repris le texte pour le mettre en musique ; tous ensemble, ils l'ont ensuite transformé en petite saynète.

Dépasser ses limites

Cet atelier a permis à certains jeunes de ce dispositif Passerelles d'aller à la rencontre de l'autre, de rédiger des textes, d'exprimer leurs ressentis. Certains, comme Bilal, ont tout de suite été attirés par cette activité : « *De manière générale, j'aime bien parler, être au contact des gens, c'est pour cette raison que cet atelier m'a particulièrement plu ! J'ai pu faire du théâtre et écrire des chansons.* » Il a également aidé certains jeunes à dépasser leurs appréhensions, tels que Émilie, 19 ans, qui expliquait : « *Je suis de nature très timide. C'est pour cette raison que cet atelier a représenté quelque chose de très important pour moi. Au début, c'était très difficile. Mais il faut avouer que cela m'a aidé à parler un peu plus facilement.* » ou encore Inïyan : « *Au début, les gens avaient beaucoup de mal à me comprendre mais l'atelier m'a permis de progresser. J'aime bien chanter et, petit à petit, je me suis senti plus à l'aise. Désormais, les gens me comprennent mieux et j'ai moins peur de prendre la parole.* »



Spectacle *Le music-hall de la vie*, en 2010.

La dame au petit meublé

François et Christine joueront leur propre création : *La dame au petit meublé*, vendredi 30 mars prochain à 20 h, au Centre socio-culturel des Chênes. À cette occasion, les jeunes participant à l'atelier présenteront en avant-première du spectacle le résultat du travail réalisé dans le cadre de cet atelier ; vous pourrez ainsi découvrir leur petite saynète, créée à partir de la chanson écrite par Bilal.

L'IMPro d'Ermont

Créé en 1972, l'Institut médico-professionnel (IMPro) Les Sources d'Ermont est ouvert à tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans ayant une déficience intellectuelle et/ou une pathologie et leur propose une ouverture à leur environnement social.

La dame au petit meublé, création théâtrale, précédée d'une restitution de l'atelier musique
Vendredi 30 mars, à partir de 20 h.
Centre socio-culturel des Chênes
 9 rue Utrillo - 95120 Ermont
01 34 14 32 65

IMPro Les Sources d'Ermont
 12-14 rue Maurice-Berteaux
 95120 Ermont
01 34 13 22 08

L'atelier musique permet à plusieurs jeunes de l'IMPro d'aborder théâtre, musique et chant tout en allant, dans le cadre de plusieurs manifestations, à la rencontre des adhérents du Centre socio-culturel des Chênes.

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :

Martine Pégorier-Lelièvre ■

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé :

Chantal Gras ■

Conseiller municipal délégué Chargé du Handicap :

Jean-Philippe Picard-Bachellerie ■



Favorise

La politique municipale en termes de logement est de permettre aux résidents Ermontois de pouvoir bénéficier d'un parcours résidentiel, qui va de l'attribution d'un logement social à la possibilité d'accéder à la propriété comme le prévoient plusieurs programmes immobiliers actuellement en cours.

C'est avec cet objectif qu'Ermont Habitat et la Municipalité travaillent de concert. Ainsi Ermont Habitat a construit la résidence du Clos de l'Audience (vingt-cinq logements sociaux) qui a été livrée en juin 2010. Autre programme immobilier correspondant à cette ambition : le programme Les Hauts d'Ermont, dix maisons de ville, permettant de parfaire un parcours résidentiel pour les Ermontois. Ces deux constructions s'inscrivent, par ailleurs, dans une démarche de certification Habitat environnement et THPE (Très haute performance énergétique 2005).

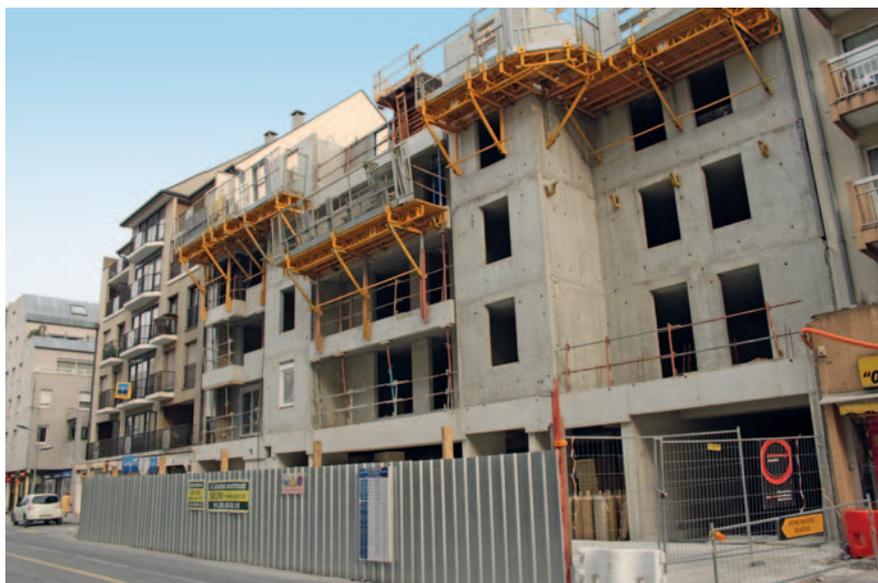
Cette politique s'est également illustrée, en 2010, lors de la vente par ICADE de son patrimoine immobilier de la résidence des Chênes, puisque la Municipalité a accordé une garantie d'emprunt afin que les 548 logements et 22 commerces de proximité soient de nouveau conventionnés pour garantir des loyers modérés relevant de l'habitat social. Les deux bailleurs qui ont acquis ces logements sont ICF Habitat La Sablière et Ermont Habitat.

Dans le cadre du Plan local de l'habitat, mené en coordination avec la communauté d'agglomération Val-et-Forêt, la Municipalité axe ses orientations sur la réhabilitation de l'ensemble du parc d'habitat social locatif vieillissant et le maintien de la mixité sociale. Ermont Habitat effectue ainsi des réhabilitations notamment la résidence Le Village comprenant 168 logements (5,2 millions d'euros), la résidence de l'Église (44 logements) avec le ravalement des façades, toitures et fenêtres (600 000 €) ou encore le ravalement total de la résidence des Espérances (402 logements).

Ermont compte près de 40 % de logements sociaux et 60 % de logements privés. Afin de favoriser le droit à la propriété et de permettre au plus grand nombre d'avoir un logement, la Municipalité favorise les constructions de nouvelles habitations, que ce soit avec des bailleurs privés ou des bailleurs publics comme Ermont Habitat. Zoom sur les grands programmes immobiliers.

er le parcours résidentiel

Le centre-ville



Programme Bouygues immobilier : villa Caroline, rue de Stalingrad.

Le centre-ville, tout comme le quartier de la gare d'Ermont Eaubonne, aura beaucoup évolué depuis 2008. Plusieurs opérations immobilières d'origine privée, rue de Stalingrad, rue du 18 Juin et rue de la Halte ainsi que des opérations dans lesquelles la commune a été acteur ou partenaire, rue Saint-Flaive, Foirail ou rue du 18 Juin, sont venues enrichir et diversifier l'offre de logements sur la commune.

À proximité de la gare Ermont Halte

Suite à la levée de la servitude de la zone U31, deux opérations de logements en accession à la propriété, à proximité de la gare Ermont Halte, débuteront cette année : un programme de 160 logements rue de la Halte et un programme de 120 logements sur le site de l'ancien commissariat.



Le Parc de Jade

Rue du 18 Juin, à proximité du multi-accueil Les Gibus, de la Protection maternelle et infantile et de la Pergola des Chênes et des Espérances, un programme de 326 logements a débuté en 2011. Mis en œuvre par Kaufman & Broad, il s'agit de logements en accession à la propriété, avec résidentielisation. La première tranche de 235 logements sera livrée mi 2013.



Site du Foirail

Sur ce site, 26 maisons individuelles en accession sociale à la propriété seront construites ainsi qu'un cabinet médical. Mené par la SCI constituée par la société coopérative HLM Vitry Coop habitation et l'OPH Ermont Habitat, ce chantier verra la pose des premières pierres cette année pour une fin prévisionnelle des travaux en 2014.

Site des Grésillons

Sur l'ancien site HLM des Grésillons, situé rue du Gros-Noyer, et actuellement propriété d'Ermont Habitat, une opération mixte (accession privée et logements HLM locatif) d'une soixantaine de logements devrait voir le jour entre 2013 et 2014.

Rue de Stalingrad/rue du 18 Juin

Rue de Stalingrad, deux opérations ont été achevées : 53 logements et 1 commerce (Marignan) et 35 logements et 2 commerces (Sablière).

Une troisième opération est actuellement en cours, dont vous pouvez déjà voir les constructions. Il s'agit d'un programme de Bouygues immobilier, la villa Caroline, comprenant 36 logements et 1 commerce en rez-de-chaussée et dont la livraison est prévue en 2012.

Ce même entrepreneur débutera un autre programme rue du 18 Juin pour une livraison de 63 logements en 2014.

Quartier de la Gare Ermont Eaubonne

La zone d'aménagement concerté (ZAC) d'Ermont Eaubonne a été créée par délibération du conseil communautaire du 9 mai 2007. Il s'agit d'une opération multi-sites sur une superficie de 5,5 hectares, constitué de tranches. Les travaux ont débuté en 2010 après une première phase de démolition en 2009. Tous ne sont pas construits aux mêmes dates.

• **La tranche 1** (voir la carte ci-après), correspondant aux îlots 1, 2 et 5, sera totalement achevée fin 2014. Cette tranche comprend un bâtiment de 107 logements, un second de 140 logements et 2600 m² de commerces comprenant une grande surface et trois commerces, et un troisième bâtiment de 128 logements dont 15 sont attribués à ICF Habitat La Sablière (ils seront donc en location sociale) ainsi qu'un immeuble de bureau de 3000 m². Le quartier s'animera dès la rentrée (septembre 2012) de nouveaux

commerces avec l'ouverture d'une moyenne surface alimentaire au pied de l'îlot 2.

Au cœur de ces habitations, un parc urbain ouvert au public sera aménagé. Les espaces publics seront également réaménagés :

- la création d'une voie nouvelle reliant la rue du Général de Gaulle à la rue du Professeur Dastre ;
- le réaménagement de la rue du Professeur Dastre ;
- le réaménagement de la rue du Général de Gaulle ;
- l'aménagement d'une placette devant la future moyenne surface alimentaire qui sera ouverte en rez-de-chaussée de l'îlot 2.

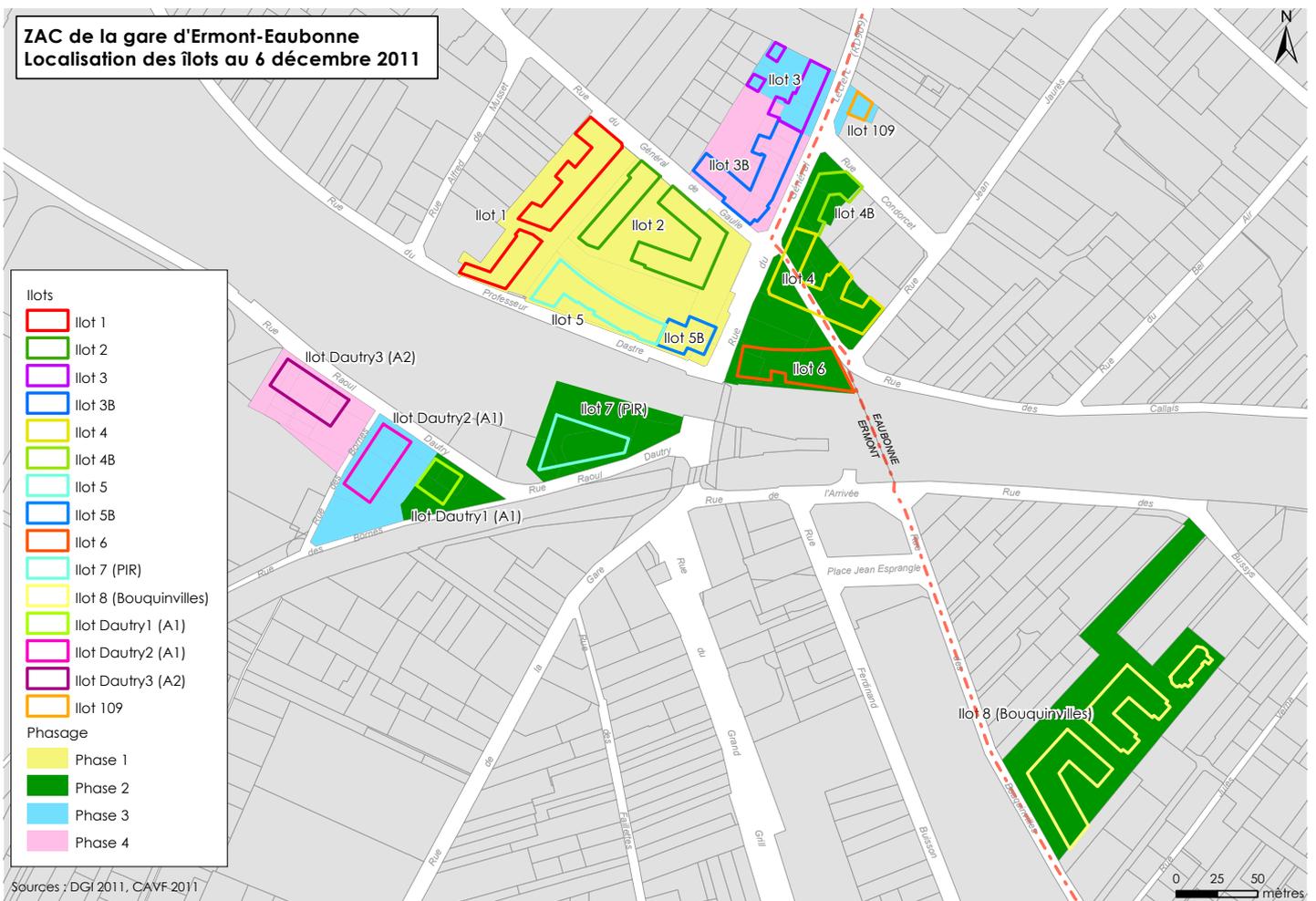
• **Les travaux de la tranche 2** ont déjà débuté sur l'îlot PIR et débuteront dès la fin février sur l'îlot 6 afin de développer au total 12 100 m² de bureaux déjà précommercialisés. Au cours de

l'année, deux chantiers débuteront également ; l'un sur l'îlot 4 pour la réalisation de 146 logements dont 28 sociaux, et de 1230 m² de commerces en rez-de-chaussée, l'autre sur l'îlot des Bouquinilles pour la réalisation d'une crèche intercommunale avec la commune d'Eaubonne pour 60 berceaux (30 pour Ermont et 30 pour Eaubonne) et de 100 logements.

La livraison de ces programmes devrait s'échelonner de fin 2013 à 2014.

Pour les aménagements sont prévus :

- un parc de stationnement aérien de 100 places sur l'îlot Bouquinilles ;
- une placette minérale sur l'îlot Bouquinilles ;
- le parvis nord de la gare ;
- la réfection du tronçon de la rue Jean-Jaurès, entre le parvis nord de la gare et la limite nord de l'îlot 4.





Quartier de la gare Ermont Eaubonne.

• **Les travaux de la tranche 3** (prévue pour après 2014)

Pour la partie construction, cette tranche comprendra un îlot de logements sociaux situé au 109 rue du Général Leclerc, un programme de logements et de commerces sur l'îlot 3, le solde de l'îlot 4 et un programme de locaux d'activité sur l'îlot Dautry. Pour les aménagements, cette tranche comprend la réfection du tronçon de la rue Condorcet entre la rue du Général Leclerc et la limite est de l'îlot 4.

• **Les travaux de la tranche 4** (prévue pour après 2014)

Cette tranche comprendra dans son périmètre des constructions ainsi que des commerces en pied d'immeuble sur l'îlot 3 uniquement. Elle comprendra enfin les dernières phases de réalisation de locaux d'activité sur l'îlot Dautry.

■ **Les missions de la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme au quotidien**

Cette direction traite les demandes d'autorisation d'occupation des sols (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme...) ainsi que les déclarations d'ouverture de chantiers et les déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux. Elle gère également les dossiers généraux tels que le Plan local d'urbanisme (PLU), la création des Zones d'aménagement concerté (ZAC), les opérations d'aménagement, leurs cahiers des charges, les acquisitions et cessions de parcelles bâties et non bâties, les expropriations. Elle communique, de même, les informations cadastrales émanant des services départementaux. D'autres tâches sont réalisées par ce service :

- les assurances et sinistres de la collectivité ;
- la gestion du patrimoine communal ;
- la Commission communale des impôts directs (CCID) ;
- l'occupation du domaine public ;
- la demande de déclaration de l'état de catastrophe naturelle ;
- les taxis...

■ **L'accession sociale à la propriété**

L'accession à la propriété est l'achat de sa résidence principale, celle que l'on va habiter au quotidien.

La précision «sociale» induit une nouvelle dimension, principalement liée à la notion de niveau de revenus et de prix de vente. En effet, l'accession sociale à la propriété est dite sociale car c'est une accession aidée par l'État, et va lui conférer des contraintes spécifiques (comme le respect de plafonds de ressources) en contrepartie d'avantages financiers.

Source : www.logementdirect.fr

Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement

Mairie bâtiment B
100 rue Louis-Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 53
urbanisme@ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme :
Lionel Georin ■
Adjointe au Maire Chargée du Logement
et Présidente de l'OPH Ermont Habitat :
Béatrice Eugène ■



Le Forum été offre aux jeunes et aux familles ermontoises de nombreuses animations sportives, préventives et culturelles.

FORUM ÉTÉ

Être informé

LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO) ET LA MISSION LOCALE, EN PARTENARIAT AVEC DE NOMBREUX SERVICES MUNICIPAUX, STRUCTURES DÉDIÉES À LA JEUNESSE OU AUX ASSOCIATIONS, ORGANISENT LEUR TROISIÈME FORUM ÉTÉ LE 11 AVRIL PROCHAIN, DE 14 H À 19 H ; L'OCCASION POUR LES JEUNES ET LES FAMILLES ERMONTOISES D'OBTENIR DE NOMBREUSES INFORMATIONS, TANT DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, DE LA SANTÉ QUE DES LOISIRS.

L'Espace Jeunesse accueille le Forum été 2012. Cette structure intervient auprès du public des 11-25 ans dans plusieurs domaines : l'éducation à la citoyenneté, la formation et l'orientation, la prévention santé, les loisirs et l'écoute des ados et des préados. Elle propose à la fois des activités d'information (Point information jeunesse, Point Cyb) et d'animation (accueil de loisirs, séjours), l'accès aux activités sportives, le Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ) et travaille en partenariat avec le Centre d'information et d'orientation (CIO) ainsi que la Mission locale vallée de Montmorency. Ainsi, au sein d'un même lieu, la jeunesse de la ville peut avoir accès à toute l'information qui la concerne.

Un forum pour tout savoir

La Direction de la Jeunesse et des Sports, le CIO, la Mission locale et leurs nombreux partenaires organisent le Forum été à l'Espace Jeunesse, mercredi 11 avril prochain, de 14 h à 19 h. Destiné à faire découvrir à un large public toutes les activités estivales proposées par la ville et ses partenaires, à permettre aux jeunes et aux adultes en recherche d'emploi de trouver un job d'été ou encore à informer le public sur de multiples sujets, le Forum été sera composé de quatre espaces spécifiques.

Programme complet et partenaires de cette manifestation dans le prochain numéro du magazine.

- **Trouver un job pour l'été** : plusieurs entreprises du département seront présentes ; les visiteurs pourront alors déposer leur candidature ou passer des entretiens avec les recruteurs.
- **Préparer sa rentrée scolaire 2012-2013** : cette thématique, destinée en priorité aux collégiens et aux lycéens, apportera toutes les informations utiles pour bien préparer sa rentrée.
- **Se divertir et prévenir** : cet espace présentera au public les loisirs culturels et sportifs qui s'offrent aux Ermontois.
- **S'impliquer** : les Ermontois pourront y découvrir des propositions d'action.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Point information jeunesse (PIJ)
Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice-Berteaux
01 34 44 27 30
p.j. cyb@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports :
Jacques Czalet ■
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse :
Brigitte Oehler ■

La Municipalité propose le Forum été, destiné à apporter de nombreuses informations utiles aux jeunes Ermontois et leurs familles.

Le point de vue de deux coorganisateurs du forum : le Centre d'information et d'orientation (CIO) et la Mission locale vallée de Montmorency

En quoi ce forum vous semble-t-il intéressant ?

Jean-Jacques Delaleau, directeur du CIO : Les informations disponibles lors de cette manifestation seront particulièrement intéressantes pour les élèves qui doivent débiter, l'année prochaine, un nouveau cycle de formation, après le collège ou le bac, étant donné que la préparation d'un choix d'orientation doit se penser très tôt durant l'année. En effet, la perspective de la rentrée de septembre peut paraître encore lointaine, mais il y a déjà des réflexions à mener, des contacts à prendre, des inscriptions à réaliser, parfois même des décisions à confirmer. Pour nous, le Forum été trouvera sa place dans un ensemble de manifestations visant à sensibiliser et informer les jeunes et les familles.

Alexandra Zryra, directrice adjointe de la Mission locale : Ce forum représente un formidable lieu d'échanges, de convivialité et d'activités liées à la période estivale. Le public pourra, par exemple, s'inscrire à un séjour vacances ou à un chantier patrimoine, candidater à un job d'été, préparer la rentrée scolaire prochaine... Cette manifestation conviviale proposera beaucoup d'animations préventives et culturelles, et d'initiations sportives, afin que les visiteurs passent un bon moment. C'est la 3^e édition de ce forum et il rassemble chaque fois plus de monde.

Quel sera votre rôle sur ce Forum été ?

J.-J. Delaleau : Nous aurons pour



objectif d'informer les jeunes sur les démarches nécessaires, les calendriers, les procédures. Ce sera également l'occasion pour nous de leur montrer les ressources dont dispose le CIO pour les aider à définir leur projet. Nous nous adresserons également aux jeunes qui craignent de se retrouver sans solution à la rentrée, à ceux qui souhaitent reprendre une formation ou changer d'orientation, ou se diriger vers l'apprentissage.

A. Zryra : La Mission locale animera l'espace « Trouver un job pour l'été ». Pour cela, nous avons contacté une dizaine d'entreprises partenaires qui auront des besoins en recrutement pour l'été et que les candidats pourront rencontrer en direct. Les conseillers de la Mission locale accueilleront et conseilleront les candidats ; ils pourront les aider à améliorer leur CV (en lien avec le Point Cyb) ou encore à préparer l'entretien d'embauche.

RUGBYCITÉ

À la découverte du ballon ovale

Pendant les prochaines vacances de printemps, les jeunes Ermontois auront la chance de découvrir ce sport collectif qu'est le rugby.



Les jeunes Ermontois découvriront notamment les techniques du plaquage.

Dans le cadre du dispositif Accès Sports de la Direction de la Jeunesse et des Sports destiné à proposer des activités sportives aux jeunes Ermontois lors des vacances scolaires, la Municipalité accueille, depuis plusieurs années déjà, l'opération Rugbycity du Comité départemental du rugby du Val-d'Oise (CDRVO).

L'organisation de ce stage de rugby a pu voir le jour grâce au partenariat conclu avec le Comité départemental de rugby (CDRVO), l'ADAPTE 95 et le Paris rugby club (Ermont-Franconville).

Rugbycity, un stage riche d'enseignements

Le stage se déroulera pendant les congés scolaires de printemps, sur le terrain du complexe sportif Saint-Exupéry, du 23 au 27 avril. Les jeunes rugbymen découvriront différentes manières de jouer sans pratiquer la technique du plaquage. Ils expérimenteront le « rugby à toucher¹ » ou encore le « flag rugby² ».

Puis, les jeunes sportifs pourront découvrir la pratique du rugby dans des conditions réelles. Ils y apprendront les techniques du plaquage et du jeu au pied (drops, transformations). Le prochain rendez-vous est prévu en mai pour un tournoi départemental regroupant toutes les villes du Val-d'Oise ayant participé à ce stage.

À l'occasion de ce stage, le Paris rugby club et le Comité départemental du rugby Val-d'Oise offrent la licence aux jeunes souhaitant intégrer le club, pendant un an.

¹Rugby à toucher : « cette pratique consiste à stopper la progression des joueurs de l'équipe adverse dès qu'un contact se crée entre deux joueurs » ; www.ffr.fr

²Flag rugby : « pratique qui conserve les fondements du rugby, tout en réduisant le contact physique entre les joueurs pour s'approprier le ballon » ; <http://sevens.free.fr>

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice-Bertaux – 95120 Ermont
01 34 44 10 30
sports@ville-ermont.fr

Paris rugby club

Hôtel de ville – 95130 Franconville
01 93 59 26 58 ou 06 22 27 57 17



SPECTACLES

Scènes de partage

■ L'île aux esclaves

De Marivaux
Théâtre



Flashez ce code avec votre smartphone pour voir ou entendre des extraits de spectacles ou de concerts.

www.ville-ermont.fr/agendaculturel

Horaires des réservations

Mardi et jeudi : 15 h 30 > 18 h 30

Mercredi : 10 h > 12 h & 15 h > 17 h

Vendredi : 15 h 30 > 19 h

Théâtre Pierre-Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée

95120 Ermont

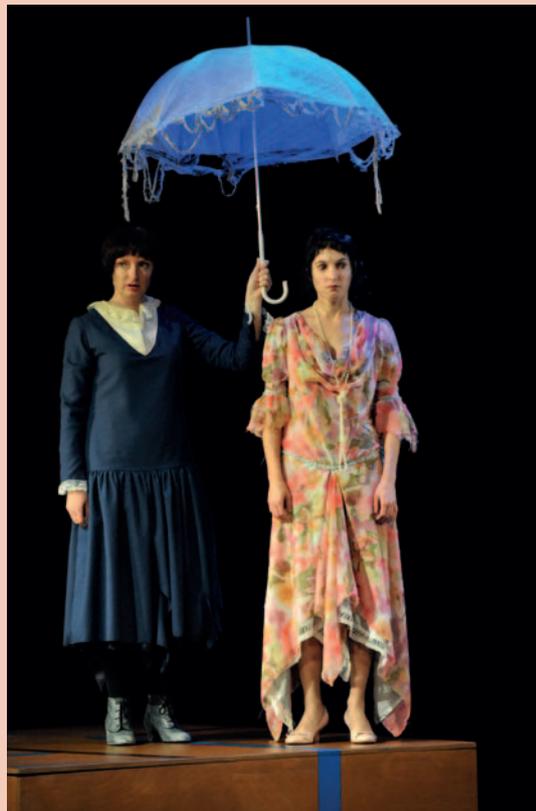
01 34 44 03 80

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :

Martine Pégurier-Lelièvre



Deux Athéniens, Iphicrate et Euphrosine, échouent sur une île occupée depuis un siècle par d'anciens esclaves révoltés. Trivelin, qui gouverne cette petite république, exige que les nouveaux arrivants prennent le nom, les vêtements et le rôle de leur valet et soubrette, Arlequin et Cléanthis. Les maîtres deviennent ainsi serviteurs, et les serviteurs maîtres. Euphrosine et Iphicrate ne sont pas humiliés sans raison : l'épreuve qui leur est imposée constitue, selon Trivelin, une cure destinée à les guérir de leur orgueil et de leur inhumanité.

« (...) D'autant que Christine Berg entraîne à sa suite une troupe de comédiens confirmés, en particulier Vincent Parrot qui mouille sa chemise – au sens propre comme au figuré – sous les traits du généreux Arlequin. « *La différence des conditions n'est qu'une épreuve que les dieux font sur nous* », assure Trivelin. *On ressort de ce spectacle en méditant sur notre bonne fortune.* » *Le Figaro*

Jeudi 5 avril à 20 h 30

Théâtre Pierre-Fresnay

T.P. : 16 € / T.R. : 13 € / Carte : 10,50 €



Retrouvez l'ensemble des spectacles d'Ermont-sur-Scènes dans la plaquette de saison 2011-2012.



■ Lionel Suarez Trio

Concert jazz

Accordéon : Lionel Suarez

Violoncelle, batterie : Pierre-François Dufour

Guitare : Christophe Maroye

Si vous voulez chanter sur scène, un bon conseil : faites-vous accompagner par Lionel Suarez !

Et ils sont nombreux à avoir suivi ce conseil parmi lesquels Art Mengo, Jean Rochefort, San Severino ou André Minvielle avec qui il forme un vrai tandem. L'accordéoniste le plus demandé de la scène française propose ses propres compositions au public : jazz, world, traditionnel, chansons. Ne cherchez pas à le classer, c'est juste de la très bonne musique. Pour constituer son trio, il s'est entouré de deux musiciens exceptionnels de la jeune scène bordelaise.

Jeudi 12 avril à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 12 € / T.R. : 10 € / Carte : 8,50 €

■ Le mariage de Figaro

De Beaumarchais, d'après une adaptation musicale des *Noces de Figaro* de Mozart



Mise en scène de Jean-Hervé Appéré

Commedia dell'arte par Comédiens et compagnie

Le mariage de Figaro est une comédie qui pousse les thèmes du *Barbier de Séville* jusqu'au ridicule. L'intrigue se fonde sur une histoire d'amour contrariée autour de laquelle viennent se greffer une multitude d'autres intrigues.

La troupe Comédiens et compagnie revient à Ermont avec sa nouvelle création. Après *La Flûte enchantée* de Molière et *La Nuit des Rois* de Shakespeare, ces spécialistes de la commedia dell'arte revisitent Beaumarchais avec inventivité et humour.

Vendredi 13 avril à 20 h 30

Théâtre Pierre-Fresnay

T.P : 21 € / T.R : 18 € / Carte : 16 €

**Molière du spectacle
jeune public 2010.**

■ Oh Boy !

D'après le roman

de Marie-Aude Murail

Théâtre dès 9 ans par le Théâtre du Phare

L'histoire d'une fratrie disloquée, recomposée, réconciliée, où l'on apprend à être là et à se construire la vie qu'on décide...

Bart n'avait rien demandé ! À 26 ans, il avait même appris à se passer de parents : abandonné par son père, rejeté par sa demi-sœur, il ne s'attachait à rien. Il a suffi d'une convocation du juge



des tutelles et Bart se découvre trois demi-frères et sœurs, des enfants ! Sommé de devenir leur tuteur, il va sentir se fissurer la muraille de son égocentrisme insouciant. Celui qui avait toujours fui toute forme d'engagement va devoir être responsable jusqu'à le vouloir. Et Bart finalement se retrouve adulte, au sein d'une fratrie réconciliée qui lui a communiqué le désir de se construire la vie qu'il décide.

Ce conte moderne, adapté du roman de Marie-Aude Murail, aborde la question de notre responsabilité dans une société en perpétuel mouvement.

Vendredi 4 mai à 20 h 30

Théâtre Pierre-Fresnay

T.P : 12 € / T.R : 10 € / Carte : 8,50 €

■ Autour de *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué*

Restitution du stage avec la Cie Nagananda, en partenariat avec le CODEVOTA (Comité départemental du Val-d'Oise de théâtre et d'animation), organisée dans le cadre des Scènes aux Amateurs.

Un stage de théâtre autour de la création de *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué* d'Howard Buten, présentée les 8 et 9 mars au Théâtre de l'Aventure, s'est déroulé sur trois week-ends. Les participants de ce stage vous présenteront leur travail avec la compagnie en résidence sur la ville, organisée dans le cadre des scènes aux amateurs.

Dimanche 11 mars à 16 h

Théâtre de l'Aventure

Tarif unique : 5,5 €

Scène ouverte aux musiques actuelles

■ Little Sister Concert de fin de résidence

Le groupe Little Sister et ses membres sont déjà bien connus de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Il est composé de Rémy Cohen (voix et guitare), Julien Pommiers (saxophone), Benjamin Bensoussan (claviers), Élise Duchemin (basse) et Vincent Baglin (batterie).



Frédéric Bernet (coordinateur du dispositif AMAER) dit d'eux : « *Je me rappelle de Little Sister ; c'était un morceau des Queens of the Stone Age. Cela leur va comme un gant : un rock incisif, simple sans être simpliste, des mélodies accrocheuses et une énergie ravageuse sur scène. Pour ne rien gêner, ils sont élégants et leur nouvelle prestation est de très belle tenue. Ils sont cinq : une fille, trois gar-*

çons, et un « chanteur pasteur » qui délivre une parole désabusée ; la parole d'une génération qui se perd à force d'être perdue dans un monde qu'elle ne reconnaît pas. On pense à Nick Cave bien sûr, à Bruce Springsteen aussi mais en plus sombre. »

Cette résidence a pris la forme de :

- répétitions dans les locaux de l'Espace Jeunesse (salle polyvalente ou salle de musique) ;
- répétitions ouvertes au public des Ateliers de musiques actuelles d'Ermont ;
- sessions de direction artistique et de préproduction animées par Frédéric Bernet.

Le groupe viendra apporter son aide pendant l'enregistrement des Jeunes Pousses n°7 qui sortira le 22 juin prochain.

Ce concert vient clore cette résidence.

Vendredi 30 mars à 20 h

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice-Berteaux
Gratuit.

Réservation à l'Espace Jeunesse
au 01 34 44 10 30

CRÉATION THÉÂTRALE

Lisolo, une histoire de

LES 20 ET 21 MARS, LA C^{IE} FOND DE SCÈNE NOUS LIVRE SA TOUTE DERNIÈRE CRÉATION, *LISOLO*. EN RÉSIDENCE À ERMONT DE 2007 À 2009, LA VILLE D'ERMONT POURSUIT SON COMPAGNONNAGE AVEC FOND DE SCÈNE DONT L'OBJECTIF PRINCIPAL EST DE PROMOUVOIR L'ÉCRITURE CONTEMPORAINE. APRÈS DES CRÉATIONS COMME *LA DERNIÈRE BALADE DE LUCY JORDAN* DE FABRICE MELQUIOT OU *NOCES DE PAPIER* DE LAURENT CONTAMIN, OLIVIER DAVID, METTEUR EN SCÈNE, NOUS PROPOSE UN VOYAGE EN AFRIQUE ET, PLUS EXACTEMENT, EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, À KINSHASA.

UN VOYAGE DONT ON NE RESSORT PAS INDEMNÉ. RENCONTRE.

L'actualité de la Médiathèque



• **Les contes**

Mercredi 7 mars, à 10 h 30 à la Médiathèque intercommunale André-Malraux, pour les 3/5 ans avec *Histoires en diapositives*.

Mercredi 21 mars, à 9 h 30 à la bibliothèque Les Passerelles, avec *Le roi et le lit de roses* pour les 6 ans et plus par Françoise Vigla et Eric Coget de l'association L'Oreille à plume.

• **Printemps des poètes : la poésie se partage !**

Samedi 10 mars, de 10 h à 17 h, venez lire, clamer, chanter, danser, exposer, slammer vos poésies ou celles de vos poètes préférés. L'équipe de la médiathèque mettra à votre disposition espace, micros, lumières... Renseignez-vous !

• **Conférence musicale**

Désormais habituelles, les conférences musicales remportent un véritable succès ! Alors, plus d'hésitation, venez assister à la dernière conférence du cycle consacré à la musique classique, **samedi 24 mars à 15 h 30** pour tout savoir sur *Les voies de la musique moderne : de 1890 à 1945*.

Entrée gratuite sur réservation.

• **Le Mouton, la laine et le développement durable**

Du 31 mars au 28 avril, la médiathèque vous propose une exposition sur la représentation du mouton dans l'album jeunesse.

Samedi 31 mars, à 10 h 30, 14 h et 15 h 30, animation tout public autour de la laine de mouton, démonstrations de filage et tissage, ainsi qu'un jeu de découverte des fibres animales et végétales.

Médiathèque intercommunale

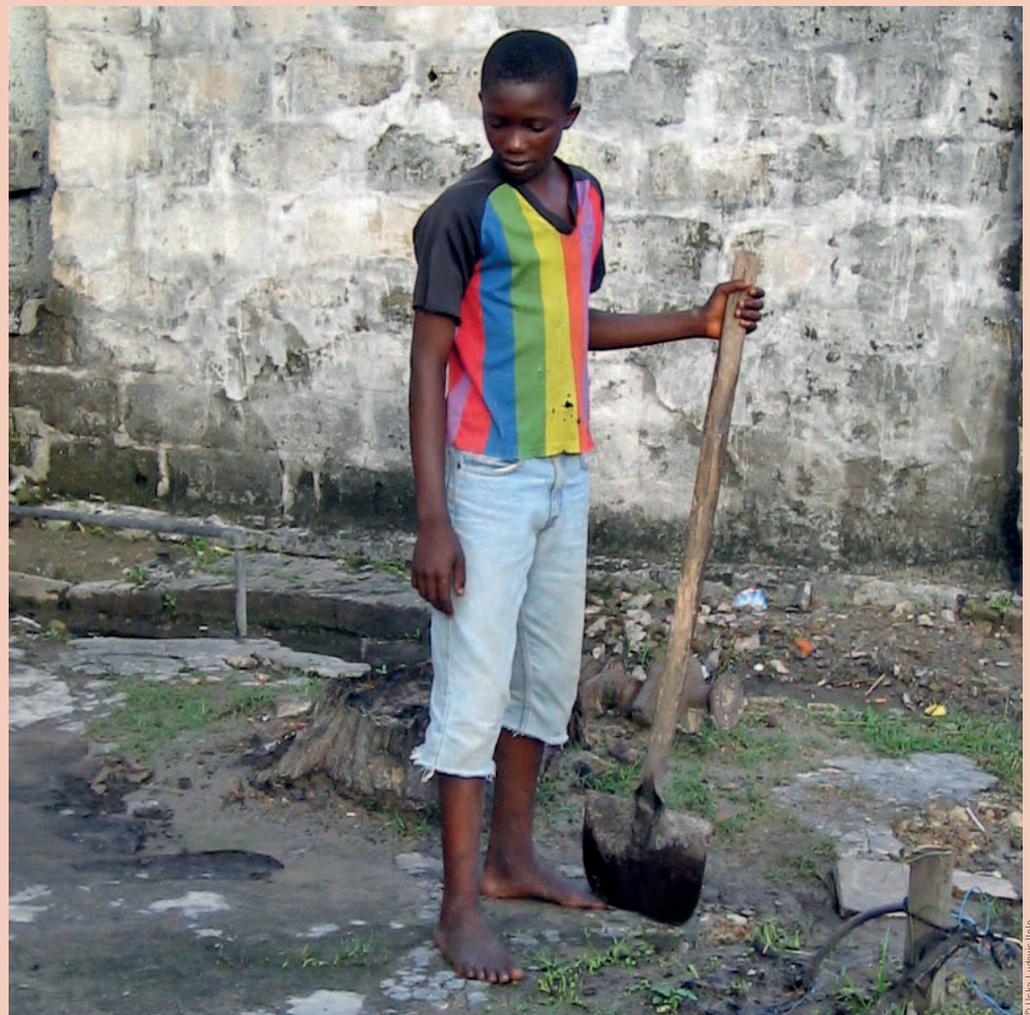
André-Malraux

9 rue de la République

01 34 44 19 90

mediatheque.ermont@val-et-foret.fr

mediatheques.valelforet.org



Pourquoi le texte de Laurent Contamin pour monter votre nouvelle création ?

J'avais la volonté de poursuivre mon compagnonnage avec Laurent Contamin. Dans mes choix de spectacles, j'aime faire de nouvelles

rencontres mais, dans ce cas, j'avais plutôt envie de continuité. L'aventure *Noces de papier* avec Laurent Contamin, Ucka Ludovic Iloilo, Shaÿ Mané et toute l'équipe devait se prolonger avec *Lisolo*. Il me tient à cœur

EXPRESES

En mars, suite du cycle de conférences *Visages de l'Art* sur les **Arts de l'Islam**. Quatre dates à noter : les lundis 5, 12, 19 et 26 mars à 14 h, au Théâtre Pierre-Fresnay. 01 30 72 37 11.

Une visite-conférence est prévue samedi 31 mars à **L'Institut du monde arabe**. Sortie uniquement sur réservation au 01 30 72 37 11.

En ce qui concerne *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'art contemporain*, la conférence mensuelle à la Médiathèque intercommunale André-Malraux a lieu jeudi 15 mars à 18 h 30, sur le thème *Qui a peur des artistes ?*

rencontres

Olivier David.



de travailler sur des œuvres littéraires qui soient des textes de théâtre. Lorsque Laurent Contamin m'a envoyé le texte de *Lisolo*, il savait ce qu'il faisait ! Ça a fait « TILT » tout de suite !

De quoi parle la pièce ?

Les *lisolo* sont des dessins que font les enfants des rues à Kinshasa dans le sable. Ces enfants sont à la fois soldats, sorciers, mendiants, abandonnés... La pièce part d'un fait divers : un pilote de ligne retrouve un enfant mort congelé dans le train d'atterrissage de son avion à l'arrivée en Europe. Cet homme va partir sur les traces de cet enfant et aller à Kinshasa. La pièce aborde les thèmes de l'immigration mais surtout les rapports hémisphère nord/hémisphère sud, les inégalités qui perdurent, la condescendance que le Nord réserve au Sud... La pièce évoque aussi le sort de ces enfants livrés à eux-mêmes, les Chégués. Ces enfants des rues qui, pour survivre, doivent voler ou faire les poubelles.

Comment avez-vous travaillé votre mise en scène ?

En général, je ne suis pas très figuratif dans mes mises en scène et ce texte m'a permis de continuer à faire ce que j'aime ! Comme dans *Noces de papier*, il y aura beaucoup de travail sur le mouvement. Quand j'ai découvert ce texte, j'ai tout de suite pensé aux comédiens qui pourraient interpréter les personnages : Laurent Lederer que je connais depuis très longtemps interprètera le pilote de ligne et Ucka Ludovic Ilolo, présent dans *Noces de papier*, interprètera les autres personnages. J'ai immédiatement pensé à Ucka mais j'ai eu un doute. Il est né à Kinshasa et son métier initial, c'est la danse. Le texte de *Lisolo* est dense, avec un propos difficile et j'avais peur qu'il se sente en danger. Je lui en ai parlé et, après avoir lu le texte, il m'a convaincu ! Quant à l'univers musical, rien de mieux que les oreilles et la créativité d'un Shay Mané et d'une Francine Ferrer ! Pour le reste, je vous donne rendez-vous les 20 et 21 mars au Théâtre de l'Aventure.

Lisolo
Mardi 20 et mercredi 21 mars

Théâtre de l'Aventure
1 rue Gambetta
01 34 44 03 80

C^{ie} Fond de Scène
27 rue de Stalingrad
95120 Ermont
01 34 14 81 47
www.myspace.com/fonddescene
fonddescene@aol.com

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :
Martine Pégurier-Lelièvre

A U C I N É M A

Plein tarif : 5,40 €

Tarif réduit (titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes) : **4 €**

Ciné-jeunesse : 2,80 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : **2,40 €**

Et si on vivait tous ensemble ?

Comédie de Stéphane Robelin



Avec Jane Fonda,
Pierre Richard,
Geraldine Chaplin...
Durée : 1 h 36

Annie, Jean, Claude, Albert et Jeanne sont liés par une solide amitié depuis plus de 40 ans. Alors quand la mémoire flanche, quand le cœur s'emballe et que le spectre de la maison de retraite pointe son nez, ils se rebellent et décident de vivre tous ensemble.

Mercredi 7 mars à 18 h & 20 h 45

The Artist

Comédie de Michel Hazanavicius



Avec Jean Dujardin,
Bérénice Bejo,
John Goodman...
Durée : 1 h 40

Hollywood
1927. George
Valentin est une

**Récompensé au Festival
de Cannes, aux Golden
Globes, aux Bafta (British
Academy Film Awards)...**

vedette du cinéma muet à qui tout sourit. L'arrivée des films parlants va le faire sombrer dans l'oubli. Peppy Miller, jeune figurante, va quant à elle, être propulsée au firmament des stars. Ce film raconte l'histoire de leurs destins croisés, ou comment la célébrité, l'orgueil et l'argent peuvent être autant d'obstacles à leur histoire d'amour.

Mercredi 14 mars à 18 h & 20 h 45

J. Edgar en V.O.



Drame de Clint Eastwood
Avec Leonardo
DiCaprio, Naomi Watts,
Armie Hammer...
Durée : 2 h 15

Le film explore la vie publique et privée de l'un des figures les plus puissantes, les plus controversées et les plus énigmatiques du 20^e siècle, J. Edgar Hoover. Incarnation du maintien de la loi en Amérique pendant près de cinquante ans, J. Edgar Hoover était à la fois craint et admiré, honni et révééré. Mais, derrière les portes fermées, il cachait des secrets qui auraient pu ruiner son image, sa carrière et sa vie.

Mercredi 21 mars à 17 h 30 & 20 h 45

Sport de filles

Drame de Patricia Mazuy



Avec Marina Hands, Bruno
Ganz, Josiane Balasko...
Durée : 1 h 41

Révoltée de s'être vu retirer toutes les montures qu'elle a entraînées pour l'obstacle et portées au sommet, Gracieuse, fille de paysan, redémarre dans le dressage après avoir fait la connaissance de Franz Mann, entraîneur dont la renommée est internationale. Franz, à présent cynique et usé, dirige le domaine d'une riche propriétaire. Gracieuse se prend au jeu d'entraîner un cheval jusqu' alors délaissé...

Mercredi 28 mars à 18 h & 20 h 45

The Descendants en V.O.

Comédie dramatique d'Alexander Payne



Avec George Clooney,
Shailene Woodley,
Amara Miller...
Durée : 1 h 50

À Hawaii, la vie d'une famille bascule. Parce que sa femme vient d'être hospitalisée, Matt King tente maladroitement de se rapprocher de ses deux filles, Scottie, âgée de dix ans, et Alexandra, une adolescente rebelle de dix-sept ans. Quand cette dernière lui révèle que sa mère avait une liaison, le monde de Matt vacille.

Mercredi 4 avril à 18 h & 20 h 45

C I N É - J E U N E S S E

La colline aux coquelicots

Film d'animation de Goro Miyazaki



À partir de 6 ans
Durée : 1 h 31

Umi, jeune lycéenne, vit dans une vieille bâtisse perchée au sommet d'une colline surplombant le port de Yokohama. Chaque matin, depuis que son père a disparu en mer, elle hisse face à la baie deux pavillons, comme un message lancé à l'horizon. Au lycée, quelqu'un a même écrit un article sur cet émouvant signal dans le journal du campus. C'est peut-être l'intrépide Shun, le séduisant jeune homme qu'Umi n'a pas manqué de remarquer...

Mercredi 14 mars à 14 h 30



© DR

Alain Péri.

Nuisances aériennes

Créée en 1986, l'association Advocnar (Association de défense contre les nuisances aériennes) informe, formule des propositions et négocie pour réduire les nuisances de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, et protéger la qualité de vie et la santé des populations survolées. L'association fonctionne grâce aux bénévoles, une secrétaire et un réseau d'antennes situées dans une vingtaine de communes. En mars 2011, l'Advocnar a installé une station de mesure des nuisances aériennes à l'Arche-Espace municipal associatif (150 rue de la Gare), permettant aux riverains et à la Municipalité de disposer d'une information objective et transparente sur les nuisances aériennes. Rencontre avec Alain Péri, vice-président de l'Advocnar.

Quels sont vos moyens d'action ?

Nous nous battons, au quotidien, pour lutter contre la pollution aérienne, tant sonore que chimique. Nous agissons d'une part, en informant nos adhérents et les populations concernées par les nuisances aériennes et d'autre part, en faisant pression par tous les moyens disponibles sur les pouvoirs publics afin que la problématique des nuisances aériennes soit prise en compte.

Pouvez-vous nous citer une action accomplie par l'association et dont vous êtes particulièrement fier ?

En 2011, dans le cadre du Plan de gêne sonore (PGS : plan qui permet de localiser les riverains susceptibles de recevoir une aide financière), l'association a de nouveau obtenu l'élimination d'une nouvelle tranche d'avions très bruyants la nuit ; une trajectoire de nuit qui épargne les zones les plus peuplées et l'indemnisation à 100 % des travaux effectués pour insonoriser les logements des riverains d'aérodromes.

Sur quel projet travaillez-vous actuellement ?

Le grand chantier en cours concerne les vols de nuit. L'association se bat pour une réduction significative de leur nombre. L'État doit enfin prendre en compte la santé des populations survolées, et reconnaître que la France est très en retard sur ses principaux voisins dans ce domaine.

Advocnar

Parc de la mairie
BP 10002
95390 Saint-Prix

01 39 899 199

contact@advocnar.fr – www.advocnar.fr



Bourse aux vêtements

La vente de vêtements aura lieu **mardi 13 mars**, de 16 h à 20 h, et **mercredi 14 mars**, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay (3 rue Saint-Flaive Prolongée).

Association générale des familles d'Ermont
01 39 59 00 65

Se former aux premiers secours



© DR

En mars et avril, la Croix-Rouge propose trois nouvelles sessions de formation de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1), permettant d'acquérir, par équivalence, le Brevet européen des premiers secours (BEPS). Ces formations ont lieu 7 rue Jeanne-Robillon à Eaubonne et s'adressent à tous, à partir de 10 ans ; aucune connaissance préalable n'est requise.

Les prochaines sessions ont lieu :

- samedi 3 mars, de 13 h 30 à 18 h, et dimanche 4 mars, de 9 h à 17 h ;
- samedi 31 mars, de 13 h 30 à 18 h et dimanche 1^{er} avril, de 9 h à 17 h ;
- mercredi 18 avril, de 13 h 30 à 18 h, et jeudi 19 avril, de 9 h à 17 h.

Renseignements et réservations :
06 74 94 91 49

Spectacle au profit des Restos du Cœur



Afin d'améliorer le quotidien des familles les plus démunies, les 60 000 bénévoles valdoisiens des Restos du Cœur se mobilisent et organisent des manifestations dont les recettes sont

entièrément

reversées à l'association. C'est dans ce cadre que se produira le groupe vocal Amal'Gamme **samedi 10 mars à 20h30 au Théâtre Pierre-Fresnay** (3 rue Saint-Flaive Prolongée). Soyez solidaire, venez nombreux, en famille, entre amis...

Réservations : 06 73 55 94 41

Restauration sur place.

Entrée : 8 €

Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SOS Médecins du Val-d'Oise : 01 30 40 12 12/
01 30 30 07 15

Vétérinaires

Nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis-Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 38 - Fax 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont :

Lionel Georgin - Permanence en mairie bâtiment B, sur rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, **vendredi 16 mars**, de 17 h 30 à 18 h.

Musée des Arts et Traditions Populaires

254 rue Louis-Savoie

Esplanade du parc de la mairie

eco-musee@ville-ermont.fr

Conservateur : Michel Auger

Sur rendez-vous visites commentées.

01 30 72 38 28.

Entrée : 1,50 € ; gratuit pour les scolaires et moins de 12 ans.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean-Richepin

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte

24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

01 34 27 24 37 - Fax 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)

• Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion - 95120 Ermont

01 30 72 94 60

Fax : 01 30 72 56 93

Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. En cas de besoin, une patrouille vous répondra au 01 30 72 94 60, du lundi au samedi de 8 h à 23 h et le dimanche de 9 h à 13 h (ou 20 h).

Vaccination

Le Centre départemental de dépistage et de soins (CDDS) a mis en place des séances de vaccinations gratuites. Celles-ci sont organisées le premier lundi de chaque mois, entre 9 h et 12 h. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), le DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche), l'hépatite B. Ils sont fournis gratuitement. Ces vaccins s'adressent à tous, à partir de 6 ans. Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 06 00 98 (29 avenue de Paris - 95600 Eaubonne).

Collecte des objets encombrants

Attention, le ramassage des encombrants a lieu le 3^e mardi du mois, du mardi au vendredi.

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A les mardis 20 mars et 17 avril 2012

Secteur B les mercredis 21 mars et 18 avril 2012

Secteur C les jeudis 22 mars et 19 avril 2012

Secteur D les vendredis 23 mars et 20 avril 2012



Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur les sites www.ville-ermont.fr et

www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel-Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouverture jusqu'au 31 mars

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

Heures d'ouverture du 1^{er} avril au

30 septembre (horaires d'été)

Tous les jours de 10 h à 20 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 20 h.

Fermeture exceptionnelle les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Espace Info Énergie

Vous recherchez des conseils sur la consommation et la maîtrise de l'énergie de votre habitation ? La communauté d'agglomération Val-et-Forêt a mis en place une permanence Info Énergie lors de laquelle un conseiller est présent pour répondre à toutes vos questions d'ordre énergétique de l'habitat.

En appelant gratuitement depuis un poste fixe le 0 800 095 700, vous pourrez prendre rendez-vous avec le conseiller en énergie mais aussi joindre la chargée de mission Développement durable de la communauté d'agglomération.

Les prochaines permanences de l'Espace Info Énergie à Val-et-Forêt se tiendront les mardis 13 mars et 10 avril, de 16 h à 20 h.

Rendez-vous au 0 800 095 700

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Habiter mieux

La précarité énergétique concerne près de 3,4 millions de ménages en France. L'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont mis en œuvre un programme national d'aide à la rénovation thermique des logements. La communauté d'agglomération Val-et-Forêt participe au programme Habiter Mieux. Celui-ci a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique avec une aide financière et un accompagnement personnalisé des propriétaires occupants aux revenus modestes. Les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement constitueraient un moyen décisif pour réduire les factures et permettre aux ménages d'avoir un niveau de confort thermique minimal. Il s'agit d'atteindre au minimum 25 % de gain en énergie par logement rénové.

Service Habitat de Val-et-Forêt

01 34 44 82 33

www.anah.fr/habitermieux

Brèves ermontoises

- Douches froides au conseil général
Souvenez-vous de la promesse de la droite lors de la dernière campagne cantonale en 2011 : « nous n'augmenterons pas les impôts locaux ». Non contente d'avoir trahi sa promesse dès la première année, la nouvelle majorité départementale UMP récidive en 2012 ! Et elle n'y va pas avec le dos de la cuiller, car elle accompagne cette hausse des impôts par une baisse considérable des aides aux associations, et une baisse des aides aux communes en abandonnant un dispositif équitable au profit d'un dispositif où les communes les plus riches recevront plus que les communes les plus pauvres. La droite vient également de remettre en cause les aides aux jeunes et a augmenté depuis la rentrée scolaire le prix des repas à la cantine des collèges.

- Éducation en danger
À propos des collèges, des incertitudes existent sur les heures dans les établissements scolaires : alors que nous

écrivons ces lignes, les chiffres avancés des heures d'enseignement allouées aux établissements du secondaire à Ermont sont catastrophiques. Déjà, au collège Jules-Ferry, un collectif s'est mis en place pour dénoncer cet appauvrissement général de l'enseignement public dans notre ville. Formé d'associations représentatives de parents d'élèves et d'enseignants, ce collectif reçoit tout le soutien de notre groupe (à lire sur notre blog). En attendant, la majorité municipale continue de financer les écoles privées au-delà des obligations légales...

- Toujours pas de toilettes publiques à Ermont.
Notre commune est l'une des seules de notre environnement proche à ne pas mettre de toilettes publiques à disposition des habitants et des passants. Il en existe pourtant mais qui ne fonctionnent que lorsque le marché est ouvert. Cette absence peut indisposer... Interpelé de nombreuses fois à ce sujet, Monsieur

Portelli a expliqué qu'il n'ouvre pas les toilettes car l'on peut s'y enfermer. Est-ce un mal ?

- Propreté de l'espace public
Comme nous, vous avez sans doute remarqué que la propreté de nos rues s'est largement dégradée. Aux Chênes notamment, nous avons pu constater que les parkings et les trottoirs voient régulièrement s'amasser les débris et les saletés. Il est de la responsabilité de la Municipalité de s'assurer de la salubrité des rues, sans oublier aucun quartier d'Ermont.

Le groupe Générations Ermont

Mathias Troglic
Christophe Rodrigues
Talal Khyachi
Marine Gilbert
Alain Fabre
Jean-François Heusser
www.generations-ermont.fr
contact@generations-ermont.fr



ville-ermont.fr

Forum été

Mercredi 11 avril
14 h > 19 h / Espace Jeunesse

Entrée libre et gratuite

Trouver un job d'été

Préparer sa rentrée scolaire

Se divertir Prévenir

S'impliquer

Espace Jeunesse - 77 bis rue Maurice-Berteaux - 92120 Ermont
Direction de la Jeunesse et des Sports - Point information jeunesse (PIJ) - 01 34 44 27 30
Centre d'information et d'orientation (CIO) - 01 34 19 71 60
Mission locale vallée de Montmorency - 01 34 44 20 60

VILLE d'ERMONT



Handicap

Regards croisés

Projection de deux documentaires de Mathieu Vadepied, directeur artistique du film *Intouchables*

Folles Humanités
tourné à l'IMPro Les Sources d'Ermont

Portraits d'Intouchables
Omar Sy et François Cluzet dialoguent avec ceux qui ont inspiré l'histoire du film *Intouchables*, Philippe Pozzo di Borgo et Abdel Sellou

Un débat entre le public, les professionnels et le réalisateur aura lieu entre les deux projections. Cocktail dînatoire prévu sur place.

Mardi 6 mars - 19h
Théâtre Pierre-Fresnay - 3 rue Saint-Flaive Prolongée - Ermont
Réservations : 01 34 44 03 80

VILLE d'ERMONT





CLINIQUE CLAUDE BERNARD

9, avenue Louis Armand 95120 ERMONT

01 30 72 33 33

CHIRURGIE

CHIRURGIE ROBOTIQUE

MATERNITÉ / NÉONATOLOGIE

ENDOSCOPIE

CENTRE HÉMODIALYSE

KINÉSITHÉRAPIE RÉÉDUCATION

01 30 72 33 33

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES 01 30 72 35 30

RADIOLOGIE / SCANNER / IRM
01 30 72 33 30

URGENCES 24h/24 : 01 30 72 35 17



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



À votre service depuis plus de 25 ans

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

ÉNERGIES RENOUVELABLES

SAV

**OUVERT
EN AOÛT**

FRISQUET, DE DIETRICH,
ELM LEBLANC, CHAFFOTEUX,
SAUNIER ET DUVAL...

**DEVIS
GRATUIT**

Vente, installation, dépannage,
ramonage, désembouage...

Contrat d'entretien 99 € TTC

Chaudières gaz . B.T



01 39 59 26 04



23, rue de Montmorency
95600 EAUBONNE

Fax : 01 39 59 67 04

www.gazservicerapide.com

Reprise
ancienne chaudière
230€ TTC

cora cora et moi, la confiance est là

Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont
Centre commercial cora
Tel : 01.30.72.68.00

coradrive.fr

Commandez en ligne
parmi plus de 15 000 références
c'est prêt à emporter

10000 POINTS COURSES
POUR VOUS
DE COURSES

1 Je fais mes courses en ligne sans frais supplémentaires

2 Je choisis le jour et l'heure

3 Je paie en ligne en toute sécurité

4 Je récupère mes courses au drive de mon cora

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Devenez client privilégié

doublez vos points le mardi

le Jeudi -10%
sur les produits cora, Kido,
Patrimoine gourmand,
verciel, Influx, Doméos,
optim'alp et la bijouterie
du carré Or

cora

coradrive.fr

cora billetterie cora mobile cora photos Vous devez transporter quelques affaires !!! cora Loc Louez facile

cora voyages cora finances coradrive.fr un nouveau service de www.ermont

cora et moi, la confiance est là

FA-IMMOBILIER

VENTES • ACHATS
LOCATIONS

FA IMMOBILIER

ACHAT - VENTE - LOCATION

01 34 16 30 55

95, rue du Général Leclerc - 95600 EAUBONNE

Secteur gare Ermont - Eaubonne

www.fa-immobilier.com

Estimations gratuites

Jeudi 1^{er}

15 h et 17 h : ateliers aide aux aidants et psychomot' à l'EHPAD Les Primevères. CCAS

Samedi 3

7 h 30 - 13 h 30 : animations pour les trente ans du marché Saint-Flaive. Relations Publiques

13 h 30 - 18 h : formation PSC 1. Croix-Rouge

Dimanche 4

9 h - 17 h : formation PSC 1. Croix-Rouge

Du 5 au 30

Inscriptions scolaires. Direction de l'Action Éducative

Lundi 5

14 h : conférence sur les Arts de l'Islam au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 6

14 h : conférence La Bayadère. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

19 h : soirée projection-débat Handicap : regards croisés au Théâtre Pierre-Fresnay.

Mercredi 7

10 h 30 : contes pour les 6 ans et plus à la Médiathèque André-Malraux
18 h & 20 h 45 : comédie avec *Et si on vivait tous ensemble ?*. Cinéma Pierre-Fresnay

Jeudi 8

14 h : concours de tarot. Club « Tambour Battant »

20 h 30 : théâtre dès 10 ans avec *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Vendredi 9

10 h 30 - 12 h : conférence santé *Comment garder une alimentation équilibrée tout au long de sa vie ?* à la salle polyvalente de l'Espace Jeunesse. CCAS

13 h 45 : visite de l'exposition *La Collection Kremer*. Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »

20 h 30 : théâtre dès 10 ans avec *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Samedi 10

20 h 30 : spectacle Amal'Gamme au Théâtre Pierre-Fresnay. Les Restos du Cœur

Dimanche 11

16 h : restitution du stage autour de *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Lundi 12

14 h : conférence sur les Arts de l'Islam au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 13

10 h : visite du musée de la franc-maçonnerie. Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »

16 h - 20 h : permanence Espace Info Énergie à Val-et-Forêt. Communauté d'agglomération Val-et-Forêt
16 h - 20 h : bourse aux vêtements à l'Espace Yvonne-Printemps du TPF. Association générale des familles d'Ermont

Mercredi 14

10 h - 12 h et 14 h - 17 h : bourse aux vêtements à l'Espace Yvonne-Printemps du TPF. Association générale des familles d'Ermont
18 h & 20 h 45 : comédie avec *The Artist*. Cinéma Pierre-Fresnay

Jeudi 15

11 h : sortie à l'école hôtelière de Gouvieux. Club « Tambour Battant »
9 h - 12 h : permanence au CCAS. Ami Services

Vendredi 16

20 h 30 : concert *Chefs-d'œuvre baroques : Pergolèse, Bach, Vivaldi* à la Chapelle Notre-Dame des Chênes. Pôle Culturel

Lundi 19

11 h : sortie jonquilles. Club « Tambour Battant »
14 h : conférence sur les Arts de l'Islam au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 20

14 h : conférence *Qui était Mona Lisa ?* Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »
20 h 30 : théâtre avec *Lisolo* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Du 21 au 23

Collecte des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mercredi 21

9 h 30 : contes pour les 6 ans et plus à la bibliothèque Les Passerelles
14 h 30 : film d'animation dès 6 ans avec *La colline aux coquelicots*. Cinéma Pierre-Fresnay
17 h 30 & 20 h 45 : drame avec *J. Edgar* en V.O. Cinéma Pierre-Fresnay
20 h 30 : théâtre avec *Lisolo* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Jeudi 22

17 h : ballet *La Bayadère*. Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »
20 h 45 : réunion du conseil municipal en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod.

Vendredi 23

18 h : animations autour des 50 ans de la MJC. MJC
19 h 30 : inauguration officielle des 50 ans de la MJC. MJC
20 h 30 : théâtre avec *Face de Cuillère* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Samedi 24

11 h : assemblée générale et repas à l'Arche. Club « Le Bel Âge »
14 h - 18 h : stages de danses et de percussions, dans le cadre des 50 ans de la MJC. MJC
15 h 30 : conférence *Les voies de la musique moderne : de 1890 à 1945* à la Médiathèque André-Malraux
19 h : soirée spectacle dans le cadre des 50 ans de la MJC. MJC

Dimanche 25

11 h & 17 h : théâtre dès 1 an avec *Cabaret de curiosités surréalistes* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Lundi 26

14 h : conférence sur les Arts de l'Islam au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 27

12 h 30 : sortie à Sainte-Geneviève-des-Bois (91). Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »

Mercredi 28

18 h & 20 h 45 : drame avec *Sport de filles*. Cinéma Pierre-Fresnay

Jeudi 29

14 h : club du livre avec *Comme un roman*, de Daniel Pennac. Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »

Vendredi 30

Dès 18 h : animations, dans le cadre des 50 ans de la MJC. MJC
20 h : restitution de l'atelier musique *La dame au petit meublé* au Centre socio-culturel des Chênes.
20 h : concert *Little Sister* à l'Espace Jeunesse. Direction de la Jeunesse et des Sports
20 h 30 : danse et arts du cirque dès 7 ans avec *Ligne de Cordes* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Samedi 31

Dès 9 h 30 : animation, dans le cadre des 50 ans de la MJC. MJC
10 h 30, 14 h et 15 h 30 : animation tout public autour de la laine de mouton à la Médiathèque André-Malraux
17 h : théâtre et danse dès 3 ans avec *Tout ouïe* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Associations

- Ami Services - 01 39 59 22 33
- Association générale des familles d'Ermont - 01 39 59 00 65
- Club « Tambour Battant » 06 83 33 99 17
- Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui » 01 34 15 35 27
- Club « Le Bel Âge » - 01 34 15 71 45
- Croix-Rouge - 06 74 94 91 49
- Groupe pédestre de la MJC 06 62 78 40 58
- Les Restos du Cœur - 06 73 55 94 41
- Maison des jeunes et de la culture 01 34 15 73 31
- Retraite sportive du Parisis (RSP) 01 34 15 96 91

Services municipaux

- Action Éducative 01 30 72 38 32
- Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- Centre socio-culturel François-Rude Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- Conservatoire Jacques-Juteau Musique - Théâtre - Danse 01 34 15 51 14
- Développement durable 01 30 72 38 52
- Épicerie sociale 01 34 13 32 82
- État civil/Élections/Cimetière 01 30 72 38 38
- Jeunesse 01 34 44 10 30
 - Point Cyb 01 34 44 10 35
 - Espace loisirs jeunes 01 34 44 10 36
 - Point information jeunesse 01 34 44 27 30
 - CMEJ 01 34 44 10 37
- Petite Enfance et Prévention Santé 01 30 72 37 95
- PLU 01 30 72 37 18
- Pôle Culturel 01 30 72 37 11
- Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- Politique de la Ville 01 30 72 38 21
- Relations Publiques 01 30 72 38 28
- Services Techniques municipaux 01 30 72 31 90
- Sports 01 34 44 10 30
- Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure 01 34 44 03 80
- Urbanisme 01 30 72 38 53
- Vie de Quartier et Gestion Urbaine de Proximité 01 30 72 38 68

Établissements publics

- Bibliothèque intercommunale "Les Passerelles" 01 34 14 97 32
- Centre communal d'action sociale 01 30 72 38 50
- Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- Médiathèque intercommunale André-Malraux 01 34 44 19 99
- Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92